HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4302 du Vendredi 3 Octobre 2025 - 74e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

INFRASTRUCTURES

Le barrage d'Imboulou en état préoccupant

Vue générale de la centrale hydroélectrique **(P.3)**

NECROLOGIE

Gilbert Itsa, l'inoubliable dribbleur

L'ancien footballeur international congolais est décédé le 26 septembre 2025 à l'hôpital central des armées, à Brazzaville *(P.16)*

RD CONGO

Joseph Kabila condamné à mort

L'ancien président Joseph Kabila Kabange (2001-2019) a été condamné par contumace à la peine capitale par la Haute cour militaire du pays. Il a été reconnu coupable sans circonstances atténuantes de tous les chefs d'inculpation retenus à son encontre: *«trahison», «crimes de guerre» et organisation d'un mouvement insurrectionnel».* Une décision sans précédent, dans l'histoire politique congolaise, rendue mardi 30 septembre 2025 à Kinshasa. Joseph Kabila Kabange, qui vit en exil depuis plus de deux ans, est le premier président congolais à être condamné par une juridiction miliaire.

DISPARITION

Hommage aux quatre Casques bleus congolais morts en Centrafrique

(P.5)

EDITORIAL

De l'eau, du courant !

CINQUANTENAIRE DE LA CONFRERIE SAINTE RITA DE CASCIA

Messe d'action de grâce et mariages Cana

Les cinq couples lors de la bénédiction nuptiale

(P.8)

ECONOMIE

La pauvreté résiste!

(P.10)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT AMI N°009/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM

Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Suivi & Evaluation de l'Unité de Gestion du Projet

1. Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant: «Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Suivi & Evaluation».

2. Objectifs de la mission
L'Assistant (e) S&E (ASE) est placé (e) sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision du Responsable suivi-évaluation du ProClimat. Il/elle est chargé (e) d'appuyer l'équipe du Projet (UGP et BSP) dans le cadre des activités de suivi-évaluation du Projet. Il/elle travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre.

3. Profil du Consultant(e)
L'Assistant (e) en Suivi Evaluation devra présenter le profil ci-après:
- Avoir un diplôme universitaire (BAC+3 au moins) en management des projets, administration publique, statistique, ingénierie, droit, gestion ou équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une unité ou un service de suivi et évaluation et de planification;
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression;
- Maîtriser l'outil informatique (world, Excel, Powerpoint, Internet…);
- Connaître le monde rural congolais;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale;
- Avoir une connaissance d'outils de conception ou de collecte des données (ODK collect, kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.) serait un atout;
- Avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout;
- Une bonne connaissance des institutions de développement (Banque mondiale, Fonds mondial, l'Union Européenne, le FIDA, la Banque Africaine de Développement, le Système des Nations Unies…) serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

4. Lieu et durée
La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et des preuves de bonne performance. L'Assistant (e) en Suivi Evaluation résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé (e) à se déplacer régulièrement et au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet, à la demande du Coordonnateur.

5. Processus de sélection
La sélection des candidats se fera en deux (02) phases: i) une phase de pré-sélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidature. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Dossier de candidature
L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 octobre 2025 à 16h00, heure locale avec la mention: «Avis de recrutement d'un(e) Assistant(e) en Suivi & Evaluation».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est: Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidences Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email: proclimatmarches@gmail.com en copie à proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 06 696 16 10/06 498 97 25.

Fait à Brazzaville, le 25 septembre 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE
N° 11/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/ BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquérants suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	Arr,/DPT	REQUERANTS
01	31923 du 14/05/2025	Plle(s) 02 bis	Bloc 19	Section BS	Superficie 148,60 m²	Tchimbamba (Flle Tchimbambi)	Arr 01	KINSANSA KIVOUNA Belle Anich
02	27386 du 16/10/2017	Plle(s) 01	Bloc 56	Section BM2ème	Superficie 500,00 m²	COTE-MATEVE (Flle Tchinvassa)	Arr 06	YIMBOU NTOMBO Annie
03	31656 du 24/10/2024	Plle(s) 07	Bloc 169	Section BY4 ème	Superficie 750,00 m²	COTE-MATEVE (Flle kayes-kunkouanguili)	Arr 06	MAKAYA NGOMATH Kimia-Garcia Francis
04	31431 du 13/06/2024	Plle(s) 06	Bloc 12	Section BT (GAÏA)	Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Association Eglise Néo-Apostolique au Congo Brazzaville
05	31890 du 15/04/2025	Plle(s) 01 et 02	Bloc 325	Section BL4	Superficie 800,00 m²	NANGA (Flle Tchiyobo)	Arr 06	MIFOUNDOU Rudy Michael
06	31861 du 04/04/2025	Plle(s) 03	Bloc 220	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Flle TCHITOUTA)	Arr 06	KODIA Flora Merveille
07	25322 du 20/08/2015	Plle (s) domaine	Bloc /	Section BL	Superficie 3351,91 m²	LAC NANGA (Flle Tchiyobo)	Arr 06	Aimé Emmanuel YOKA
08	29655 du 21/04/2021	Plles(s) 01	Bloc 60	Section BL	Superficie 750,00 m²	NGOYO (Commune)	Arr 06	Mme Ngali-Gomez Roseline Destinée, Mme Aïssi Méyira Schékina, Mrs Aïssi
09								Zach Kenan, Mrs Aïssi Dan-Axel
10	17603 du 12/05/2019	Plle(s) 32 bis	Bloc 2 bis	Section BP	Superficie 1200,00 m²	MPITA	Arr 01	DHELO Valerie Joséphine Christelle Gloria
11	30518 du 20/12/2022	Plle(s) 02	Bloc 61 bis	Section M²	Superficie 450,08 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NZABA NTADI Eric-Brejnev
12	30170 du 11/05/2022	Plle(s) 01	Bloc 166 bis	Section L	Superficie 400,00 m²	LA BASE	Arr 01	MALONGA Bernadette Gisèle
13	31627 du 07/10/2024	Plle(s) 04	Bloc 37	Section BS	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA (Flle Tchimbounda)	Arr 01	KINTOMBO Dayi Allaire Branham
14	29868 du 22/09/2021	Plle(s) 09 et 10	Bloc 161	Section BM	Superficie 1000,00 m²	NGOYO (Flle Matolo)	Arr 06	MOANDA Giovana Battista et MOANDA née ETOKA-BEKA Mandinga Kosso
15	30303 du 17/08/2022	Plle(s) 14	Bloc 134	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO (Flle Mbelo)	Arr 06	Mme Nzaou Mboumba née Talloud-Wasiku-Diane Maryse Clare
16	31294 du 22/03/2024	Plle(s) 10 bis	Bloc 87	Section BF	Superficie 500,00 m²	MPAKA	Arr 06	SINGBO Symphorien
17	31815 du 25/02/2025	Plle(s) 14	Bloc 31	Section BP	Superficie 598,50 m²	MPITA	Arr 01	SAYAM TIENTCHEU vylie
18	19851 du 15/03/2011	Plle(s) 05, 06, 07, et 08	Bloc 108	Section BM4	Superficie 2000,00 m²	NGOYO (TCHINVASSA)	Arr 06	TRAPADOUX François et MIYOUNA MBANZILA Jeannette
19	30499 du 09/12/2022	Plle(s) 01	Bloc 186	Section CG	Superficie 400,00 m²	KOUFOLI (Flle KONDI TCHIALI)	Arr 01	MANSOUELE Salomon
20	31896 du 17/04/2025	Plle(s) 10	Bloc 72	Section BG	Superficie 300,00 m²	MPAKA	Arr 06	MILANDOU NGOUAKA Fred Fruidamourd
21	31773 du 03/02/2025	Plle(s) 249 EX 227	Bloc /	Section J	Superficie 506,27 m²	MPITA	Arr 01	NIABIA Juliana Awa
22	31726 du 19/12/2024	Plle(s) 06	Bloc 31	Section J	Superficie 400,00 m²	KM4	Arr 01	YOKA René Désiré Brian et Mme YOKA née MITSONO EPELE Vicky Louisette
23	28584 du 25/07/2019	Plle(s) / 09	Bloc 31	Section BX	Superficie 625,00 m²	COTE-MATEVE (Flle TCHILINDOU)	Arr 06	MOKOKO KOUTOUPO Wilfrid
24	31570 du 10/09/2024	Plle(s) 10	Bloc 20	Section BT	Superficie 262,50 m²	TCHIMBAMBA (Zone banda)	Arr 01	OKOULA OKANG Maxime Nazaire Berile
25	31970 du 19/06/2025	Plle(s) 04 bis	Bloc 110	Section CD5 1ère tr	Superficie 120,00 m²	NANGA (Flle Tchiyobo)	Arr 03	MABIALA Arlina Frangelle
26	28099 du 03/10/2018	Plle(s) 12	Bloc 163	Section BL	Superficie 500,00 m²	NGOYO La Plaine (Flle TCHIYENDI	Arr 06	SAMBA DYBH Asnath
27	31727 du 20/12/2024	Plle(s) 01	Bloc 112	Section: BP	Superficie 750,00 m²	MPITA	Arr 01	MOUGANI Lambert
28	31776 du 04/02/2025	Plle(s) 01	Bloc 116	BS	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	MAKANGA Yann Amiche Bianca
29	31921 du 14/05/2025	Plles (s) 03	Bloc 43	Section BK (suite)	Superficie 301,52 m²	MPAKA (patra)	Arr 03	KOUINI PEMBA Boris Armando
30	31738 du 08/01/2025	Plle(s) 02 bis	Bloc 174	Section: L	Superficie 250,03 m²	LA BASE	Arr 01	NDOUSSA Géraldine Josiane
31	31739 du 08/01/2025	Plle(s) 02	Bloc 174	Section L	Superficie 267,09 m²	LA BASE	Arr 01	BILONGO née NDOUSSA Fredevy Julia
32	31752 du 21/01/2024	Plle(s) 03	Bloc 39 bis	Section BS	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA (Flle Mandou)	Arr 01	MBOUNGOU MBOYO Marcelin Esperance Divine
33	30547 du 18/01/2023	Plle(s) 07	Bloc 02	Section NI	Superficie 400,00 m²	DJENO	Arr 06	ALEXANDRE Gérard
34	31935 du 23/05/2025	Plle(s) 02	Bloc 62	Section A	Superficie 500,00 m²	N'KOTCHI-FOUTA	Arr /	BAMBI BIDHEL Alain Naasson De Jeremy
35	31876 du 10/04/2025	Plle(s) 12	Bloc 43	Section BG	Superficie 300,00 m²	MPAKA	Arr 06	NDEMBO née HOUBOUKOULOU Solange Eugenie Isabelle
36	30547 du 18/01/2023	Plle(s) 07	Bloc 02	Section NI	Superficie 400,00 m²	DJENO	Arr 06	ALEXANDRE Gérard
37	31678 du 07/11/2024	Plle(s) 41	Bloc 75	Section Bk	Superficie 200,83 m²	MPAKA (Flle Tchivoundou)	Arr 06	BAKEBA KOUTIBA Urchy Gaêl
38	31816 du 25/02/2025	Plle(s) 02	Bloc 27	Section BS	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	TCHICAYA MPOMBO France Casy
39	31092 du 17/11/2023	Plle(s) 08	Bloc 08	Section BY2éme T	Superficie 500,00 m²	COTE MATEVE	Arr 06	DAMBENDZET DIRA Sacha
40	26247 du 02/08/2016	Plle(s) 16	Bloc 16	Section BM	Superficie 420,00 m²	NGOYO	Arr 06	BIASSADILA Polchel Yannick

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculaion ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 10 septembre 2025
Le chef de bureau
Romaric Aimard NGASSAKY OBANDZA

INFRASTRUCTURES

Le barrage d'Imboulou en état préoccupant

Une mission mixte conduite par Frédérick Manienze, directeur du cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, s'est rendue le 29 septembre 2025 sur le site du barrage hydroélectrique d'Imboulou en danger. Elle incluait la présidente du conseil d'administration de la société Energie électrique du Congo (E²C), Lydie Oboa, le député Marien Mobondzo Endzonga, vice-président de la commission Économie et finances de l'Assemblée nationale, et Just Roger Gandou, directeur général adjoint d'E²C.

Pendant la visite de la centrale hydroélectrique d'Imboulou

La situation du barrage hydroélectrique est critique et nécessite des ressources techniques, humaines, matérielles et financières. L'absence de communication officielle d'E²C a provoqué une onde de choc lorsque des ingénieurs ont annoncé sur Internet l'arrêt de la turbine n°1, la seule en état de fonctionner. Après quelques jours d'arrêt, cette turbine a été remise en service.
La mission a pu évaluer la situation technique et opérationnelle du complexe, y compris dans l'atelier de réparation et d'adaptation des pièces. Les membres de la mission ont été surpris par un cratère dans la cour et l'affaissement des berges de la rivière, tout en appréciant les réparations en cours. À la cité ouvrière, ils ont constaté que l'hôtel destiné à héberger les techniciens chinois en charge de l'expertise du groupe est en cours de réfection.
Quinze ans après sa mise en service, le complexe hydroélectrique d'Imboulou ressemble à un cimetière d'éléphants. Dans l'atelier de réparation, des coulées d'eau pluviale ont noirci la peinture blanche des murs. Dans la salle où se trouvent les quatre turbines, la turbine n°2, pesant 120 tonnes, a été démontée par le partenaire FOMICO.
Une peinture moisie et lézardée attire également l'attention. Le cratère au milieu de la cour est entouré de sacs de sable pour signaler un danger. Plus loin, des ouvriers et ingénieurs de l'AITPC s'efforcent de stabiliser une structure en béton affaissée à cause de l'infiltration d'eau. Ici, des digues sont en construction pour prévenir d'autres dangers. À la cité d'exploitation, plusieurs chambres ont été réhabilitées, mais les travaux continuent.
Actuellement, seule la turbine n°1 fonctionne, mais sans garantie de pérennité. La turbine n°2, démontée par FOMICO, attend l'expertise de Harbin Electric, le fabricant chinois, pour déterminer les pièces à remplacer. Les turbines n°3 et n°4 sont à l'arrêt, nécessitant des révisions et des réparations. Sur les 120 mégawatts prévus, seuls 30 sont produits, et il est urgent de mobiliser des fonds pour remettre les quatre turbines en service.
Hakim Boureghda, directeur commercial et logistique de FOMICO, explique que la priorité est de travailler avec le constructeur, Harbin, pour effectuer un contrôle des équipements. Il insiste sur l'importance de respecter chaque étape du processus de démontage et de remontage, car négliger ces étapes pourrait

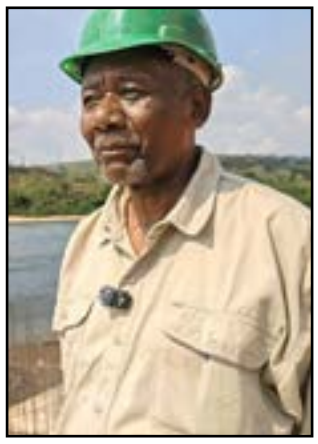

L'ingénieur chargé de réaliser les travaux des berges de la rivière

aggraver la situation.
L'espoir réside dans l'intervention d'Energie électrique du Congo (E²C). Itoua Ibara Mbimbi, directeur de la production et du transport, assure que dans les jours à venir, des actions seront entreprises pour remettre en état les groupes n°4 et n°3, car ils sont actuellement immobilisés. Les principales pièces sont en bon état, mais des pièces de rechange sont nécessaires.
Si le personnel d'E²C n'avait pas été formé, la centrale aurait cessé de fonctionner. M. Itoua souligne que les moyens limités compliquent la situation, car des pièces doivent souvent être importées, entraînant des délais de fabrication. Le principal problème reste toutefois le financement.
Au ministère de l'Enegie, on reconnaît que le manque d'argent entrave les plans de maintenance. L'inspecteur général des services de l'énergie, Hervé Léonard Obambi Mouana Mhoreau, souligne la nécessité de trouver des solutions temporaires pour surmonter les tensions financières.
Le député Marien Mobondzo rappelle qu'il est déjà positif que la situation ait été constatée avant le débat budgétaire qui s'ouvrira le 15 octobre. Il ajoute qu'E²C doit également faire un effort pour maintenir ses activités, en attendant une révision générale de l'ensemble du système.
Il invite l'État à régler ses factures d'électricité, car cela permettrait à E²C de procéder aux opérations nécessaires pour améliorer la situation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

De l'eau, du courant !

Le continent est entré en ébullition. La fièvre pourrait se prolonger. A Madagascar la semaine passée, des jeunes et des moins jeunes sont descendus dans la rue au cri de *«Nous voulons de l'eau, pas du sang»*. Ils protestaient contre les pénuries d'eau et les coupures d'électricité dans le pays, réclamant la destitution du gouvernement et même du président Andry Rajoelina. Au Maroc aussi les jeunes sont descendus dans la rue. Cette *«GénérationZ»* proteste notamment contre la corruption dans le pays et plus d'attention pour les classes défavorisées. Certes ces deux pays sont éloignés l'un de l'autre, tout comme l'est celui qui les a inspirés, le Népal aux flancs de l'Inde, qui a chassé son premier ministre.
L'exaspération des peuples finit, parfois, par faire tâche d'huile. Ce qui fut appelé *«révolution du Jasmin»* partit de Tunisie en 2011 ; puis gagna l'Egypte, la Libye… Les mêmes causes produisirent les mêmes effets … avant de retomber dans un flop que n'avaient pas vu les chroniqueurs. Les mouvements de masse en Afrique ont toujours eu leur trajectoire, il ne devrait pas en être autrement cette fois-ci. Une seule particularité inquiète : la proximité des élections cruciales dans beaucoup de ces pays dont certaines portent les germes annoncées de la contestation. D'ici le milieu de l'année prochaine, les figures des dirigeants majeurs pourraient en effet changer. Pacifiquement par le vote ou dans la turbulence de la contestation comme souvent en Afrique. Cameroun, Congo, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso etc… sont attendus au tournant de la maturité et de l'alternance.
Partout, la jeunesse se dit insatisfaite et appelle la classe politique à porter son attention sur elle. *«Pacem in circensens»,* réclamait-on dans la Rome antique, *«du pain et des jeux»*. Aujourd'hui les jeux ne suffisent plus : du courant et de l'eau !

Albert S. MIANZOUKOUTA

RENCONTRE CITOYENNE AU CAD

S'inscrire sur les listes électorales

Le Centre d'actions pour le développement (CAD) a organisé, le samedi 20 septembre 2025, une rencontre citoyenne à son siège à Brazzaville, visant à encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et à comprendre l'importance du vote, un droit civique. Cet événement a été animé par Guerschom Gobouang, responsable de programme campagne et plaidoyer au CAD, et Marien Nzikou Massala, journaliste et modérateur du débat.

Guerschom Gobouang et Marien Nzikou Massala, pendant l'animation de la rencontre.

Les jeunes participants ont reçu des messages clés et ont pris conscience de l'importance du vote. Guerschom Gobouang, animateur principal, a souligné la signification de ces échanges. *«Être ici, c'est opter pour l'engagement en démocratie. Notre jeunesse a la responsabilité de faire avancer les choses, d'unir nos causes et de promouvoir une démocratie concrète, tout en participant à la construction d'un État de droit qui respecte les droits et libertés fondamentaux, et qui répond aux besoins légitimes du peuple, tels que l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation»*, a-t-il déclaré.
Les jeunes ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative. Mlle Luce Bénédicte Gangoué, participante, a déclaré: *«J'ap-*

(Suite en page 5)

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Juste Mondelé, en bon citoyen de Ouenzé!

Le 26 septembre 2025, Juste Désiré Mondelé, député de la premières circonscription électorale de Ouenzé, ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, ainsi que secrétaire général du Club 2002 PUR, a rempli son devoir civique au complexe scolaire Immaculée Conception, où les listes électorales sont affichées et où le bureau d'enrôlement du quartier 54 est installé, dans une ambiance militante. Il y est allé pour une opération de retranchement.

Juste Désiré Mondelé pendant l'enrôlement

Sur place, il a rencontré des militants et sympathisants du Club 2002 PUR en âge de voter, venus s'inscrire sur les listes électorales dans le cadre de cette opération de révision extraordinaire, qui se termine le 30 octobre 2025.
«Je suis venu faire valoir mon droit civique. Les opérations électorales sont cycliques. Il est important de saluer le travail qui est en train d'être fait, car le ministère de l'Intérieur s'y prend à temps. Ce sont les actes préélectoraux qui se déroulent partout. Dans le monde moderne et démocratique, c'est ce qui se fait. On vient consulter les listes électorales, sachant que nous sortons d'un recensement général de la population et de l'habitat. Et suite à ce RGPH, on a cette matrice qui est présentée, et qui permet à chacun de vérifier si son nom y figure ou non pour s'inscrire», a-t-il déclaré.
Juste Désiré Mondelé a souligné l'importance de suivre le processus démocratique à chaque étape. *«Demain, ce seront des élections. Et il faudra absolument avoir son nom pour pouvoir voter»,* a-t-il indiqué.
Pour le secrétaire général du Club 2002 PUR, *«il revient aux partis politiques de mobiliser leurs militants, car il ne faudra pas crier au dernier moment si on ne mobilise pas les troupes»*, a-t-il affirmé, précisant que la politique se fait avec les militants. *«La politique n'est pas seulement une affaire de l'élite qui se retrouve dans des salons feutrés. La politique se fait avec les militants. Ceux qui ont des militants doivent mobiliser leurs cadres, mobiliser leurs membres, pour aller vers les listes électorales. Ensuite, arriveront les moments des joutes oratoires. Mais pour l'instant, c'est plutôt faire ces actes préélectoraux»*, a-t-il expliqué.
Il a appelé les membres et sympathisants du Club 2002 PUR, en âge de voter, à s'inscrire sur les listes électorales. *«Il y en a qui ont 18 ans, il y a quelques mois, peut-être l'année dernière et d'autres, qu'ils s'inscrivent sur les listes, qu'ils prennent d'assaut les centres et leurs bureaux de révision des listes électorales… pour être une voix réelle lors du scrutin qui approche».*
Le secrétaire général du quartier 54, Joseph Itoua, a exprimé son mécontentement face au manque d'engouement de la population. *«On ne comprend pas, cela nous étonne. Aujourd'hui, nous avons un peu d'affluence à cause de l'arrivée du ministre. On ne sait pas si cela va continuer. Les mégaphones passent dans les quartiers pour inviter les populations à venir vérifier et s'inscrire sur les listes. Les appels sont comme des lettres mortes»*, a-t-il regretté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°1

Sélection régionale ouverte n°99/BEAC/SG-DPMG/SRO/Prest/2025 pour la réalisation, en lots indépendants, des études topographiques sur divers sites de construction des futures agences de la BEAC

Additif n°01 relatif à la modification du calendrier de la procédure

Dans le cadre de la sélection pour la réalisation, en lots indépendants, des études topographiques sur divers sites de construction des futures agences de la BEAC, le calendrier de la procédure est modifié ainsi qu'il suit :

Visite des sites :

• Lot 1 « Bouar en République Centrafricaine » :	lundi 29 septembre 2025 à 11 heures ;
• Lot 2 «Dolisie au Congo» :	mercredi 1er octobre 2025 à 11 heures ;
• Lot 3 « Mongomo en Guinée-Equatoriale » :	vendredi 03 octobre 2025 à 11 heures.

Date limite de remise des soumissions : jeudi 16 octobre 2025 à 12 heures ;

Date d'ouverture des soumissions : jeudi 16 octobre 2025 à 13 heures.

Les offres devront rester valables jusqu'au vendredi 20 février 2026./-

Yaoundé, le
La Responsable,

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE CATHOLIC RELIEF SERVICES – PROGRAMME ALIMENTAIRE MENDIAL SANTE ET DE LA POPULATION

Renforcement du partenariat autour du projet « Programme international McGovern-Dole de vivres pour l'éducation et la nutrition de l'enfant « : Le Représentant Résident du PAM en visite de travail chez CRS Congo

Le lundi 30 septembre 2025, Catholic Relief Services (CRS) a eu le plaisir d'accueillir dans ses bureaux de Brazzaville une délégation du Programme Alimentaire Mondial (PAM), conduite par son Représentant et Directeur Pays. Cette visite s'est inscrite dans le cadre du suivi régulier des activités du projet *«Programme international McGovern-Dole de vivres pour l'éducation et la nutrition de l'enfant»*, un programme quinquennal (2022–2026) financé par le Département de l'Agriculture du Gouvernement Américain (USDA – McGovern-Dole).

Le PAM agit en tant que bénéficiaire principal de ce projet ambitieux, qui vise à améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des enfants à travers une approche intégrée d'alimentation scolaire, tandis que CRS opère en qualité de sous-récipiendaire, avec un mandat spécifique sur quatre composantes clés:

• L'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (WASH) avec la construction de systèmes d'eau et de latrines inclusifs;

• La création et le développement de jardins scolaires;

• La sensibilisation des élèves et des parents aux bonnes pratiques en matière de santé / hygiène / assainissement, ainsi que l'enseignement des filles à la bonne gestion de l'hygiène menstruelle;

• L'intégration de l'approche SILC de CRS (Saving and Internal Lending Community) connue en français sous le nom de Communautés d'Épargne et de Crédit Interne (CECI), à titre pilote dans le département de la Bouenza.

De gauche à droite Mr Gon Myers Représentant et Directeur Pays du PAM et le Dr Alemayehu Gebremariam Représentant Résident du CRS Congo.

Les interventions de CRS sont déployées dans trois départements du pays: la Bouenza, la Cuvette et le Pool, couvrant 19 districts administratifs et 165 établissements scolaires (écoles primaires et préscolaires).

Lors de cette rencontre, l'équipe de CRS, composée de son Représentant Résident, de la Directrice des Programmes et du Directeur du projet, a eu l'insigne honneur de présenter l'état d'avancement des activités, les réalisations à ce jour, les défis opérationnels rencontrés sur le terrain, ainsi que les perspectives et plaidoyers pour une mise en œuvre encore plus efficace.

En face, la délégation du PAM, constituée de son Représentant et Directeur Pays, du Directeur Pays Adjoint, de la Responsable du Programme d'Alimentation Scolaire et du Chargé du rapportage des partenariats, s'est dite satisfaite de la qualité du travail accompli, de l'engagement des équipes de CRS, et de la collaboration avec les parties prenantes locales.

Malgré les réalités opérationnelles et logistiques souvent complexes, les efforts conjoints ont permis d'enregistrer des résultats palpables sur le terrain. Grâce aux interventions WASH, plusieurs écoles ont bénéficié d'améliorations notables de leurs infrastructures sanitaires. Les jardins scolaires permettent désormais aux élèves d'avoir accès à une alimentation diversifiée. Quant aux groupes CECI dans la Bouenza, ils offrent aux communautés des mécanismes de solidarité économique qui renforcent la résilience locale.

Toutefois, les échanges ont aussi mis en lumière certains défis: contraintes logistiques, besoins de renforcement de capacités à différents niveaux, ou encore les attentes croissantes des bénéficiaires. Des recommandations concrètes ont été formulées pour mieux anticiper ces enjeux et garantir un déploiement harmonieux jusqu'à l'échéance du projet.

De gauche à droite le Directeur Pays Adjoint du PAM, la Directrice des Programmes CRS, le Représentant et Directeur du PAM, le Représentant Résident de CRS, la Responsable Alimentation scolaire du PAM, le Directeur du projet McGovern-Dole à CRS et Chargé du rapportage des partenariats du PAM.

Au-delà du simple cadre de suivi, cette rencontre a permis de revitaliser la dynamique de partenariat entre le PAM et CRS. Les deux institutions ont réaffirmé leur engagement commun à améliorer les pratiques sanitaires et alimentaires en milieu scolaire, à réduire la faim chez les enfants, à renforcer les capacités des écoles et des autorités éducatives, et à promouvoir des changements de comportement durables en matière de santé, d'alimentation et de nutrition.

En somme, cette visite a constitué un moment fort de collaboration, avec pour horizon un objectif partagé: contribuer à un avenir plus sain et plus prometteur pour les enfants congolais à travers des actions concrètes et intégrées au sein des écoles et des communautés.

L'équipe de rédaction de CRS.

MADINGOU

Le maire Fortuné Pouela blanchi des accusations de détournement

Accusé de détournement des salaires des agents municipaux, le maire de Madingou, M. Fortuné Pouela, voit enfin son honneur rétabli après plusieurs mois d'intenses investigations. Ce qui apparaissait comme un scandale financier au sein de la municipalité n'était, en réalité, qu'une grossière machination montée de toutes pièces pour nuire à un homme politique respecté, engagé dans le redressement de sa localité.

À l'origine de cette cabale: Axel Bonavista Bikindou, prestataire à la mairie, dont l'identité a été révélée après son interpellation par les forces de l'ordre. Ironie du sort: ce dernier avait été recruté directement par le maire Fortuné Pouela, dans un esprit de confiance et de responsabilité partagée. Une confiance que M. Bikindou a trahie de la manière la plus vile.

Selon les éléments du dossier, M. Bikindou a reconnu avoir diffusé des informations mensongères et orchestré une campagne de désinformation visant à salir la réputation du maire. Plus grave, il a avoué avoir agi de connivence avec un complice externe, un certain M. Amani, présenté comme travaillant au ministère des Hydrocarbures. Ce dernier est soupçonné d'avoir contribué à la stratégie de communication diffamatoire, alimentant les réseaux sociaux et certains relais malveillants.

Leurs motivations? Un mélange de rancune personnelle, d'ambitions troubles et de calculs politiques. Ils espéraient, sans doute, créer un climat de suspicion autour du maire, le fragiliser, et pourquoi pas, précipiter sa chute. Mais c'était sans compter avec la rigueur des services d'enquête et la sérénité du maire en personne, qui a toujours clamé son innocence, préférant laisser la justice faire son travail.

Aujourd'hui, les faits sont établis: aucun détournement n'a été commis.

Ce dénouement a été ac-

Fortuné Pouela

cueilli avec soulagement et fierté par une grande partie de la population de Madingou, lassée des manipulations et fausses polémiques. Chefs de quartier, associations locales, élus municipaux et citoyens ont réaffirmé publiquement leur confiance en Fortuné Pouela, saluant sa gestion transparente et son engagement constant pour le développement de la commune.

Cette affaire met en lumière les dangers d'une diffamation planifiée, dans un contexte où la parole publique peut être instrumentalisée à des fins destructrices. Elle rappelle aussi que, malgré les pressions, la vérité finit toujours par triompher, surtout lorsque les institutions fonctionnent et que la justice prend le temps de rétablir les faits.

Pour sa part, le maire Fortuné Pouela reste concentré sur ses priorités: redynamiser les services municipaux, renforcer les infrastructures de base, et maintenir un dialogue permanent avec la population.

Il ressort de cette épreuve plus fort, plus légitime, et surtout conforté dans sa mission de servir, non pas des intérêts particuliers, mais l'intérêt général de Madingou et de la Bouenza tout entière.

Précisons que le jugement de cette affaire sera rendu le 9 octobre au TGI de Madingou, après la première audience qui a eu lieu le mercredi 17 septembre 2025.

Sévérine EGNIMBA

DISPARITION

Hommage aux quatre Casques bleus congolais morts en Centrafrique

Un dernier hommage a été rendu par la Force publique, le 27 septembre 2025 à la Région de Gendarmerie de Brazzaville, aux gendarmes et policiers congolais morts en mission commandée, le 16 septembre, dans un accident de circulation en République Centrafricaine. Ils appartenaient à la 11e Unité de police constituée de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA). C'était en présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, des membres du Commandement de la Force publique et d'autres personnalités. Leurs dépouilles mortelles sont arrivées le même jour dans la capitale par l'aéroport international Maya-Maya. Ils ont servi le drapeau national congolais jusqu'au sacrifice suprême, et ont valablement représenté le Congo au sein de la MINUSCA.

D'après le communiqué du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, le commandant Hermann Gildas Armel Moukilou, l'adjudant Régis Ntsoumou, le maréchal des logis-chef Ulrich Février Osseré Anguissy issus de la Gendarmerie nationale, et le brigadier-chef Jules Matondo Nzaba de la Police nationale ont péri dans un accident de voie publique survenu le 16 septembre 2025, au cours duquel leur véhicule blindé de transport de troupes a terminé sa course dans la rivière Obela Mpoko, à 35 Km de Bangui, dans la localité de Damara, préfecture de Mpoko en République Centrafricaine. *«L'accident tragique a occasionné la disparition de cinq de nos vaillants casques bleus, dont quatre corps sans vie ont été retrouvés»*, a relevé le colonel-major Bellarmin Ndongui, directeur général de la stratégie, de la coopération et de la communication du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, dans l'oraison funèbre.

Tout en affirmant que: *«Cette tristesse qui nous étreint et cette*

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou déposant la gerbe de fleurs

compassion qui nous habite, ne nous laissent pas de marbre. Aussi, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation présente au nom du Gouvernement, aux familles biologiques éplorées, ses sincères condoléances, et leur témoigne son soutien dans ces moments douloureux». Aux frères d'armes, a-t-il rappelé: *«Le métier de la sécurité est un réel sacerdoce, un métier où l'on engage sa vie pour préserver ou sauver celle des autres. A la mémoire de ces vaillants soldats qui ont donné leurs vies pour honorer leur pays, leur patrie, restera gravée dans nos souvenirs. Ils se sont sacrifiés pour la stabilisation de la paix en Centrafrique. Et cet altruisme sera pour toujours un rappel de la bravoure et de l'héroïsme de ceux qui défendent la paix pour le bien de l'humanité. Frères d'armes, souvenons-nous : ce sacrifice nous oblige, ces héros nous regardent désormais depuis l'éternité, et ils ne nous demandent qu'une seule chose : poursuivre leur combat».*

Jusqu'à ce jour, les experts de l'ONU poursuivent sans relâche les recherches du maréchal des logis-chef Sage Divin Miyokidi Bazola qui, ce jour-là, était aux côtés de ses frères d'armes. Les autorités congolaises suivent de près cette situation. Les quatre corps sans vie rapatriés ont été décorés par la MINUSCA et ont été inhumés au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Alain-Patrick MASSAMBA

(Suite de la page 3)

précie l'initiative du CAD d'organiser ce débat. Ce sont des questions essentielles pour nous les jeunes, qui sont souvent négligés. Nous ne comprenons pas toujours les enjeux des élections et l'importance de s'inscrire sur les listes électorales. Cette démarche pédagogique du CAD nous aide à réaliser l'importance d'exprimer nos voix en nous inscrivant et en participant au processus électoral, même dans un contexte où la démocratie rencontre des difficultés. Si nous souhaitons un changement, il est crucial de trouver les moyens de mobiliser les jeunes pour atteindre cet objectif. L'abstention ne nous aidera pas. Nous devons nous former et nous informer pour envisager ensemble comment faire évoluer les choses».

Philippe BANZ

COUP D'OEIL EN BIAIS

Traque des ''bébés noirs'': polémique au sein de l'opinion

Les éléments de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et leurs collègues de la Garde républicaine (GR) ont lancé une vaste opération contre les gangs communément appelés ''bébés noirs'' qui sèment la terreur à Brazzaville. Les réseaux sociaux publient des vidéos de cette opération. On y voit, par exemple, un militaire cagoulé tiré sur un jeune muni d'une machette, atteint au pied. Un autre gisant au sol. L'opération est saluée par une partie de la population. Cette brutalité et cette violence évoquent plus les méthodes miliciennes que celles d'une force publique respectueuse des droits des citoyens, disent d'autres personnes. *«Pour écraser une mouche, on fait exploser toute une maison»,* a ironisé un activiste des droits de l'homme. *«Rien de ce qui repose sur la violence ne peut porter le nom de démocratie»*, a-t-il ajouté. Officiellement, on n'en parle pas encore. On n'en sait donc pas plus sur ces expéditions punitives que mènent la DGSP et la GR. Qui a autorisé cette opération ? La police et la Gendarmerie ont-elles échoué dans la lutte contre le grand banditisme pour confier cette mission aux deux corps qui sont entrés en action au début de cette semaine dans certains quartiers de la capitale congolaise ? Quel sort sera réservé à ceux qui ont échoué ? Autant de questions et d'autres encore que se posent certains compatriotes. Affaire à suivre…

Le président Sassou Nguesso a croisé Gianni Infantino à New-York

En marge de la 80e Assemblée générale des Nations unies à New York, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a eu un entretien avec le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino. Leur rencontre a eu lieu dans le contexte d'une crise qui perdure au Congo entre la Fédération congolaise de football et le ministère des Sports. Malgré la levée par la FIFA de la suspension du Congo. Une décision pour laquelle aurait contribué le chef de l'Etat congolais. Pour le moment, l'on n'a pas encore percé le mystère de l'entretien entre les deux personnalités. Ce samedi 4 octobre 2025, des dirigeants de la FIFA et de la CAF sont attendus à Brazzaville où l'instance nationale tient une assemblée générale ordinaire.

A trois… sur une moto!

Généralement, il est autorisé à un cyclomotoriste de prendre un passager sur sa monture. Mais certaines personnes exagèrent en portant en selle deux autres personnes. Cela au vu et au su des policiers de la circulation routière, incapables d'interpeller le conducteur. Autre image, les voitures qui forment le cortège des mariés sont pris d'assaut par des écervelés qui les surchargent de façon à narguer les agents de la Force publique et les passants.

Voleurs au marché Total de Bacongo

Au marché Total, le plus grand de la capitale congolaise, les voleurs fleurissent comme des champignons. Ils provoquent des bousculades sur le trottoir et les allées entre les tables. Lundi 22 septembre 2025 vers 8h00, une jeune femme s'est fait voler son porte-monnaie qui contenait 20.000 francs CFA, une petite fortune pour cette vendeuse. Elle ne s'est pas laissée faire. Après avoir bien noué son pagne, elle a poursuivi un jeune suspecté d'être l'auteur du vol et l'a rattrapé. Il niait son forfait, et il a fallu quelques coups pour que le porte-monnaie tombe. Que deviendra le marché Total dans les années à venir?

L'école primaire d'Itsali face à la menace de l'érosion

L'école primaire publique d'Itsali, à Mfilou, l'arrondissement 7 de Brazzaville, est menacée par une érosion qui risque de l'engloutir lorsque les pluies vont tomber régulièrement sur la ville. Des jérémiades et grincements de dents fusent de partout. Les populations du quartier Sadelmi, qui ne savent plus à quel saint se vouer, attendent que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités pour traiter l'érosion et sauver l'unique école primaire publique du quartier. Les habitations des alentours sont menacées aussi par cette érosion. Elle a déjà engloutie plusieurs maisons sur son passage.

Bravo les pompiers!

Grande émotion au quartier Kahounga, de Mfilou, mardi 30 septembre 2025. Une maison a vu une bonne partie de sa toiture partir en fumée, dans un incendie menaçant dont on n'a pu déterminer l'origine. Court-circuit, bougie mal éteinte? On ne saurait dire. Tout est-il que tout le quartier a salué l'altruisme des jeunes qui ont bravé l'incendie pour extirper le vieux retraité qui dormait, seul dans la maison. Et, fait rare, les pompiers appelés ont accouru à temps et éteint l'incendie de la maison sauvée avec l'essentiel du pauvre vieillard qui a retrouvé intact l'essentiel de ses biens et de ses documents.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le Congo affine sa stratégie pour le deuxième Sommet mondial

Le Congo a franchi une étape importante dans la préparation du second Sommet mondial sur le développement social prévu en novembre 2025 à Doha, au Qatar. Un atelier national de consultations préparatoires s'est tenu les 18 et 19 septembre à Brazzaville. Cet événement a réuni près de 60 participants issus des institutions gouvernementales, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Organisé par le Gouvernement en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, l'atelier a été coordonné de manière conjointe par les ministères techniques et le Système des Nations Unies, garantissant une approche inclusive et multisectorielle. L'objectif était d'identifier les priorités nationales, de sensibiliser les acteurs aux enjeux du Sommet mondial et de préparer une participation cohérente et ambitieuse du Congo à Doha. A l'ouverture des travaux, M. Vincent Sodjinou, représentant de l'OMS Congo, au nom du Coordonnateur résident des Nations Unies, a souligné les enjeux majeurs de la rencontre. *«La participation du Congo à Doha doit être l'occasion de partager ses solutions innovantes, issues de son expérience nationale»,* a-t-il indiqué. Les participants ont évalué les progrès accomplis depuis les engagements de Copenhague en 1995, identifié les défis persistants et documenté les solutions congolaises reproductibles. Une note de position nationale ainsi qu'une matrice d'engagements pour la période 2025-2030 ont été élaborées afin de garantir une représentation unifiée et pertinente du Congo lors du sommet. Les échanges se sont articulés autour de trois grands thèmes: l'emploi productif et le travail décent, l'intégration et l'inclusion sociale, et la réduction de la pauvreté et la protection sociale. Les participants ont partagé leurs expériences, présenté des initiatives concrètes et discuté des stratégies permettant de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer la protection sociale des populations vulnérables. Le Congo dispose désormais d'un cadre national solide pour porter sa voix à Doha, mettant en avant ses solutions endogènes et sa vision pour un développement social équitable et durable. Cette démarche témoigne de l'engagement du pays à promouvoir la solidarité, l'inclusion et la sécurité économique pour tous sur la scène internationale. Au nom de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, M. Eugène Ickounga, Directeur de cabinet, a exprimé la gratitude du Gouvernement envers ses partenaires, notamment le Système des Nations Unies, pour leur soutien constant.

La photo de famille.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

CMJ & PARTNERS
— Conseil juridique & fiscal —

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08 Septembre 2025, déposé au rang des minutes du notaire en date du **11 Septembre 2025, à Pointe-Noire,** enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre le **16 Septembre 2025,** sous le numéro **7204, folio 173/55,** et au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, il a été constitué en application du décret **n°2017-41 du 28 mars 2017,** une société à responsabilité limitée unipersonnelle, répondant aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **LOYAL SERVICES AFRICA (LSA).**
Forme sociale: Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Capital social: Un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en deux cent (200) parts sociales de cinq mille (5.000) francs CFA, chacune, entièrement libérées en totalité.
Siège social: 1er étage Immeuble 2MP, Avenue Marien Ngouabi, Rond-point Ex-Bata, Centre-ville, Pointe- Noire.
Objet social:
* Activités de soutien aux entreprises;
* Mise à disposition du personnel;
* Transport du personnel;
* Livraison des biens et services.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.
Gérant: HAIDARA Albouhari.
Qualification professionnelle du gérant: Commerçant.
Immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire: le 19 Septembre 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B13-00172.**

Pour Avis
Roche MABIKA
Gérant
CMJ & PARTNERS
Société Agréé CEMAC N° SCF 029
roche.mabika@cmj-partners.com

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 163/2025/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dépt	REQUERANTS
01	N° 6587 du 02/02/22	Section :AP2; bloc : 64, Plle : 22; Sup : 313,18 m²	17, Rue Moulenda (Q Indzouli)	Mfilou	MATSOUMA TSIKA Thecle Loetitia
02	N°9683 du 25/07/25	Section : -, bloc :-; Plle :-, Sup52063, 55 m²	Village Voula	Pool	GAKPE KOMLAN
03	N°9643 du 08/07/25	Section : B2, bloc :107 ; Plle :5(ex 119-C), Sup.363,63 m²	16, Rue Yamba (quartier Diata)	Makélékélé	KINKELA Thérèse
04	N°9291 du 20/01/25	Section : C3, bloc :193; Plle : 20, Sup. 145,88 m2	2416 bis Rue Mbemba Théodore	Makélékélé	MAHOUNGOU Prisca Chandra. L.
05	N°9471 du 08/04/25	Section :AS2, bloc :206, Plle : 23; Sup, 200,00 m2	Quartier Moussosso	Madibou	BASSINGA Dutelles Fallone T
06	N°9682 du 25/07/25	Section : G, bloc : 41; Plle :6 bis, Sup : 128,91 m2	39 bis, rue Ballou Costant	Bacongo	MONDZONGO Didace Fred S.
07	N° 9636 du 27/06/25	Section :G, bloc :55, Plle :10 Sup, 213,71 m2	Ibara Joseph (ex Beranger)	Bacongo	ENFANTS SAMBA
08	N°9087du 19/08/24	Section :AD2 ; bloc : 75, Plle : 01bis, Sup : 1872,23 m2	Quartier Barrage	Makélékélé	LEKAKA Sylvain
09	N°9016 du 15/07/24	Section :C2; bloc : 15 (ex 13), Plle : 9(ex 7 bis), Sup : 252,60m2	129 bis, Rue Maurice L (ex bergère) QMpissa	Bacongo	Enfants MALONGA
10	N°33987 du01/08/25	Section : A;bloc : -; Plle : -, Sup : 411,88 m2	Kintélé (quartier stade la concorde)	Pool	GOLLO NGOSSINI Dina N
11	N° 9688 du 30/07/25	Section : C3, bloc :223 ;plle :8, Sup :273,89 m2	763, Rue Fila J B(Q Matour)	Makélékélé	MALELA SOBA FILA Tania
12	N°7328 du 21/04/23	Section : -; bloc : -, Plle : -, Sup : 10.000,00 m2	Village Moutoh	Pool	WASSI P. A.F. épouse MAVOUNGOU
13	N° 9600 du 11/06/25	Section : C2, bloc : 16(ex14), Plle :13(ex 7), Sup : 456, 50 m2	113, Rue P F J (ex Rue Ball)	Bacongo	LOUZAYADIO Carmel
14	N°9601 du 11/06/25	Section :BJ, bloc : 117, Plle :11 ; Sup : 1351,39 m2	Quartier Mbouono	Madibou	BABZOULOU Jochim
15	N°9224 du 17/12/24	Section :BJ, bloc : 96, Plle :4bis & 16bis (ex 17) ; Sup : 4945,14 m²	Quartier Mbouono	Madibou	LOUZAYADIO Georges & Enfants
16	N° 9425 du 21/03/25	Section :F; bloc : -17 Plle : 11 ; Sup :507, 31 m²	41 Rue Mabi (ex rue Alexandry)	Bacongo	MPASSI Benjamin Passhial
17	N°9699 du 05/08/25	Section : C4, bloc :41; Plle :10bis, Sup.140 49 m2	1618 bis, Rue Moundongo	Makélékélé	KINZONZI MANDZOUNGOU Elsa Rein P
18	N°9622 du 18/06/25	Section :G, bloc :110; Plle : 13; Sup : 352, 72 m2	121, Rue Ngolo Tchissambou (ex Rue Moll)	Bacongo	BOUNDZOU Salomon Yannick M.
19	N° 9252 du 31/12/24	Section :AP2, bloc :37 ; Plle : 1 Sup :119, 75 m2	15 rue Ngambio	Mfilou	NZILA Freddy Innocent
20	N°33944 du 21/07/25	Section : G, bloc : 125, Plle :7; Sup : 257,11 m2	38 rue Mangounza (ex Surcouf)	Bacongo	KOMBO PACKOU LOUBONDO Lydene Londe
21	N° 9422 du 20/03/25	Section :G; bloc : 16,Plle : 2 ; Sup :468, 37 m²	14 Rue Jacques Bankaites	Bacongo	Enfants NKOU
22	N°9392 du 05/03/25	Section ;F, bloc : 153, Plle :16, Sup : 177,85 m²	151 Rue Mpossi Mpossi M	Bacongo	MOUSSIENGO née SITA Clémentine
23	N°9705 du 08/08/25	Section : C2; bloc : 71; Plle : 13, Sup.405, 12 m²	Case 539 quartier Mpissa	Bacongo	MADZOU Aristide Romaric
24	N°9708 du 08/08/25	Section : G; bloc : 128(ex 68 a), Plle :8 (ex 7), Sup. 263, 80m²	67, Rue Ballou Constant (ex rue Arago)	Bacongo	SCI Wally Habitat
25	N° 9693 du 04/08/25	Section : AD4 , bloc 19, Plles :10, Sup : 602, 41 m2	8 Rue Batanga P (Q Mafouta)	Madibou	MOUDIONGUI MOUKONO S. F.
26	N°9583 du 28/05/25	Section : -, bloc :- ; Plle :- ; Sup :500,38 m2	3, Rue Diahouakou Rigobert	Madibou	TABUNA Merveille Axelle
27	N°9278 du 16/01/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :487, 48 m2	Quartier Mitoko	Mfilou	PONGUI Brice Séverin
28	N°9279 du 16/01/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :779, 65 m2	Quartier Mitoko	Mfilou	PONGUI Brice Severin
29	N°9211 du 10/12/24	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup :5581, 57 m²	Kélé-kélé district de Nganga L	Pool	DZOMA Tina Muriel Savory
30	N°9079 du 12/08/24	Section :AS2, bloc :107 ; Plle : 32; Sup :515, 17 m2	Rue Ntontomouna (Q Mayanga)	Madibou	AKIERA Linda Goldofie
31	N° 9213 du 10/12/24	Section :A4 ; bloc : 74, Plle : 6; Sup : 239,11 m2	4, Rue Mongo François (QMamba)	Makélékélé	AKIERA Linda Goldofie
32	N°9917 du 22/10/24	Section :-, bloc :15 ; Plle : 2; Sup :388, 00 m2	Quartier Kombé-Mayala	Madibou	DIAKOUNDILA Louis M R
33	N°9745 du 19/08/25	Section :AW(ex BH), bloc :12 ; Plle : 1 bis; Sup :5571, 96 m2	Av Commandant Sita (Q Kimpouomo)	Madibou	Enfants LOUVILA
34	N°7577 du 04/09/23	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :456860, 04 m2	Village Kintamou	Pool	Famille LOUOUAMOU représenté par LOUOUAMOU Armand J B
35	N°9569 du 22/05/25	Section :G, bloc :51 ; Plle : 1; Sup :251, 70 m²	50, Rue Mbala Prosper	Bacongo	OKENDZA Basile Prince
36	N°9506 du 18/04/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :400, 00 m²	Quartier Kombé	Madibou	KAMBA Bourges-Lael Noah Div
37	N°9504 du 18/04/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :340, 00 m2	Quartier Kombé	Madibou	KAMBA Frantz-Aurel Div
38	N°9505 du 18/04/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :800, 00 m²	Quartier Kombé	Madibou	KAMBA Francels Divymar
39	N°9482 du 11/04/25	Section :B2, bloc :120 ; Plle : 8; Sup :373, 98 m2	19 Rue Dihéssé quartier Diata	Makélékélé	BATANTOU Caty Espérance
40	N°9741 du 19/08/25	Section :BH2, bloc :73 ; Plle : 28 bis; Sup :218, 80 m2	28 bis, Rue Nsendé Daniel	Madibou	MANDZOUA Gladys Amour A.
41	N° 7974 du 27/05/24	Section :A2, bloc :48; Plle : 3; Sup :237, 31 m2	11, Rue Matenssama Q Météo	Makélékélé	KANZA Christian T. R
42	N°9739 du 18/08/25	Section :BH, bloc :114; Plle : 03; Sup :226, 39 m2	Rue NKOUKA Boussoumbou	Madibou	BALOUENGA BANZOULOU Doris
43	N°9689 du 30/07/25	Section :AD3, bloc :3 ; Plle : 5bis; Sup :643, 93 m2	Rue Makangou Gaston	Madibou	MANANA NUNES Eléonore Janete
44	N°9740 du 18/08/25	Section :AN2, bloc :154 ; Plle : 5bis; Sup :234, 12 m2	1bis, Rue Makoko (Q Kibouendé)	Mfilou	OKIMBI Ange José Vanya
45	N°33895 du 08/07/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup :152, 72 m2	06, rue Massengo Hilaire (Q Itsali)	Mfilou	MBAMBI LOUKOUAMOU A.rdiani C.
46	N°7724 du 21/12/23	Section :C2, bloc :96; Plle : 49 (ex 727); Sup :488, 17m2	Case 727 (Quartier Mpissa)	Bacongo	Enfants NTARY
47	N°9697 du 05/08/25	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup :356, 91 m2	Rue Bernard Madzou (Q Itsali)	Mfilou	MIKABOU Marie Angelique
48	N°7963 du 16/05/24	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup :613, 41 m2	Route nationale n° 1	Pool	NDOURI MOUDANI LIKIBI A. R.
49	N°9759 du 25/08/25	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup :186, 08 m2	20 Rue Mpaka Matadi (Q Itsali)	Mfilou	BAKOULOU Aline Gertrude
50	N°9647 du 02/07/25	Section :-, bloc :-; Plle : -; Sup :2401, 45 m²	7, Av Bouekassa Pascal (Qtier N.M)	Madibou	Enfants SAMBA Zacharie

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Pour l'Insertion légale, le chef de bureau
Aimé Carl Stédy DIATOU

Fait à Brazzaville,
le 19 septembre 2025

JUSTICE

La fille de Ben Ali arrêtée à Paris

Halima, la fille cadette de l'ancien président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, a été arrêtée mardi 30 septembre 2025 à Paris, en France, à la demande des autorités tunisiennes, selon une source judiciaire. Mercredi, précise cette même source, elle devait être présentée *«au parquet général pour notification de la demande d'arrestation provisoire»* émise par les autorités tunisiennes, puis *«devant le conseiller délégué pour statuer sur son placement sous écrou extraditionnel ou sous contrôle judiciaire».*

Il y a un temps pour tout! Il y a un temps pour ses *«enfants intouchables»,* ses «demi-dieux» qui surtout en Afrique pensent que le règne de leurs pères est éternel. Et qui oublient qu'après le palais il y a une vie, comme il y en a eu avant. Son avocate Samia Maktouf précise que la trentenaire avait déjà été arrêtée à la demande de la Tunisie en 2018 en Italie, mais qu'elle avait obtenu sa libération.

Si le motif exact de la demande de Tunis pour l'arrestation n'a pas encore été précisé, on annonce qu'une audience devant la chambre de l'instruction de la Cour d'appel, compétente en matière d'extradition, aura lieu *«ultérieurement».* L'avocate a dénoncé que *«ma cliente est victime d'une chasse à la femme déclenchée par la Tunisie, d'un acharnement sans précédent».* Selon elle, Mme Ben Ali fait l'objet d'une notice rouge Interpol émise par la Tunisie pour des accusations de détournements de fonds.

«Ma cliente n'a jamais commis de crime ou de délit et a quitté la Tunisie alors qu'elle était encore mineure, à 17 ans», assure l'avocate, qui explique qu'«on cherche à

Halima Ben Ali

se venger de l'ancien chef de l'Etat, son père, à travers elle». L'avocate explique qu'Halima Ben Ali vit et travaille à Dubaï et allait prendre l'avion pour y retourner après un séjour à Paris lorsqu'elle a été interpellée à l'aéroport. Elle craint «un lynchage» si sa cliente est extradée en Tunisie.

Me Maktouf annonce qu'elle va faire un *«signalement»* au ministre de l'Intérieur sur les conditions de l'interpellation, au cours de laquelle une policière franco-tunisienne, ayant reconnu la fille de Ben Ali, l'aurait prise à partie et traitée publiquement de *«voleuse».*

Chassé du pouvoir par la rue, Ben Ali avait fui son pays le 14 janvier 2011, après 23 ans au pouvoir à l'issue d'une révolte populaire déclenchée par l'immolation par le feu en décembre 2010 d'un vendeur ambulant de Sidi Bouzid (Centre-ouest), excédé par la pauvreté et les humiliations policières. Il était parti avec sa seconde épouse Leila Trabelsi, l'une des personnalités les plus honnies de Tunisie, leur fille Halima et leur fils Mohamed Zine El Abidine. L'ancien autocrate a passé les huit dernières années de sa vie en exil en Arabie Saoudite.

Aristide Ghislain NGOUMA

ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

La Palestine reconnue comme Etat

Placée sous le thème: «Mieux vaut ensemble: 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains», la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, s'est tenue du 9 au 29 septembre 2025 à New York, sous haute tension. Les sujets clés incluaient le conflit israélo-palestinien, la reconnaissance de l'Etat de Palestine, et un sommet sur les objectifs de développement durable.

L'évènement était présidé par Annalena Baerbock d'Allemagne, et s'est concentré sur le multilatéralisme renforcé pour relever les défis mondiaux. Elle a souligné la nécessité de renforcer l'ONU pour le 21e siècle. A l'occasion de ce rassemblement diplomatique, plusieurs pays ont officialisé la reconnaissance de l'Etat palestinien, marquant un élargissement significatif du soutien international à la Palestine.

A ce jour, 152 Etats membres de l'ONU reconnaissent officiellement l'Etat palestinien. La France, accompagnée d'une dizaine d'autres pays, rejoint ce concert des nations, inscrivant la Palestine parmi les Etats reconnus et excluant explicitement le Hamas de tout avenir politique. Cette démarche est saluée comme une avancée diplomatique majeure, mais elle est rejetée par Israël et ses alliés américains, qui considèrent l'initiative comme dangereuse.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a souligné *«l'importance de l'unité et du courage pour relever les défis actuels et*

A New York, l'Etat de Palestine a été reconnu officiellement

futurs, tels que le climat, les technologies incontrôlées et les crises». Il a appelé à la mise en œuvre concrète des promesses de la charte, notamment la paix et la justice, et a mis l'accent sur l'initiative UNBO visant à améliorer l'efficacité de l'organisation.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a réaffirmé son opposition à la création d'un Etat palestinien et menacé d'étendre la colonisation en Cisjordanie. Parallèlement, la situation humanitaire à Gaza reste critique, avec des opérations militaires israéliennes intensifiées.

L'International crisis group, ONG internationale spécialisée dans l'analyse des conflits, a souligné que ces reconnaissances, si elles ne sont pas accompagnées de mesures concrètes, risquent de demeurer symboliques face aux menaces qui pèsent sur la population palestinienne.

Le président français Emmanuel Macron présidait à ce sommet historique la question palestinienne, co-organisé par son pays et l'Arabie saoudite, qui offre une perspective politique aux Palestiniens et s'annonçait comme un moment déterminant pour la diplomatie internationale et l'avenir de la paix au Proche-Orient. Dans cet élan, Emmanuel Macron a proclamé solennellement la reconnaissance de la Palestine par la France: *«Fidèle à l'engagement historique de mon pays au Proche-Orient pour la paix entre le peuple israélien et le peuple palestinien, je déclare que la France reconnaît aujourd'hui l'Etat de Palestine».*

Le Congo a été représenté à cette grand-messe par son président Denis Sassou-Nguesso qui dans son discours à la tribune des Nations unies, mardi 23 septembre, a plaidé pour l'Afrique qui selon lui, mérite une représentation permanente au sein du Conseil de sécurité. Le chef de l'Etat congolais a affirmé: *«Nous sommes rassemblés à un moment de bascule, les Nations unies doivent redevenir un instrument efficace de prévention de conflits et de médiation».*

Alain-Patrick MASSAMBA

MADAGASCAR

La rue exige la démission du président

Madagascar n'a plus de gouvernement. Le président Andry Rajoelina l'a annoncé lundi 29 septembre 2025 dans une allocution. Cette décision fait suite à des manifestations qui ont fait au moins 22 morts depuis jeudi. Les manifestants, qui protestaient contre les délestages, réclament désormais le départ du président. Alors que dans la capitale Antananarivo, la mobilisation gagnait en intensité au quatrième jour de manifestation mardi 30 septembre, les jeunes du collectif Gen Z à l'origine de ces rassemblements dans la grande île multiplient les appels à la solidarité en direction de leurs aînés de la génération X, celle des Malgaches nés dans les années 1960. Peu visibles dans les cortèges, nombre d'entre eux affirment pourtant voir d'un bon œil les événements actuels.

ETHIOPIE

Inauguration d'un barrage électrique

Le grand barrage de la Renaissance a été inauguré le 9 septembre 2025 après quatorze ans des travaux. La pose de la première pierre avait eu lieu en 2011. Localisé dans le Nord-ouest du pays, il a pour but principal de produire de l'électricité pour l'Ethiopie, dont près de la moitié de la population n'a pas accès au courant. Cette infrastructure considérée comme le plus puissant barrage d'Afrique va surtout permettre au pays de s'imposer comme un distributeur régional d'électricité.

Le gigantesque barrage désormais achevé

C'est un projet colossal, long de 1,3 Km, haut de 145 mètres et composé de 16 turbines, portant la capacité de production à 5000 mégawatts soit l'équivalent de plus de trois réacteurs nucléaires, ce barrage est présenté comme étant le plus puissant d'Afrique. Son achèvement, annoncé le 3 juillet par Abiy Ahmed, Premier ministre éthiopien devant le Parlement, marque la fin d'un chantier hors norme qui devait initialement s'achever en 2017. *«La voie de la prospérité nous est ouverte. Rien ne peut arrêter l'Ethiopie désormais. Nous allons nous unir, nous rassembler et travailler ensemble à des projets comme le barrage de la renaissance plutôt que de nous concentrer sur des luttes fratricides et les combats qui nous divisent»,* avait-il déclaré, accompagné d'une large délégation gouvernementale.

Pour un coût de près de cinq milliards de dollars, le projet a accusé de nombreux retards, notamment à cause des problèmes de mise en œuvre, mais également de financement ou encore de tensions géopolitiques. En effet, situé sur le Nil bleu, cet ouvrage a créé de vives tensions avec l'Egypte qui dépend quasi entièrement du fleuve pour ses besoins. Le Caire assure que le barrage représente une menace existentielle qui dépend à 97% du Nil pour ses besoins en eau et craint qu'il n'entraîne un tarissement de sa principale source d'approvisionnement.

Ce grand barrage doit doubler la production électrique actuelle du pays. Si officiellement il doit permettre de développer l'approvisionnement local, près de la moitié de la population vit sans électricité selon la Banque mondiale. Il est probable qu'une part importante parte à l'exportation régionale afin de permettre à Addis-Abeba de faire rentrer des devises. Le barrage est promu par les autorités comme un exemple d'accomplissement national.

Le barrage de la Renaissance a été construit avec des ressources nationales. En raison du désaccord avec l'Egypte, de nombreuses organisations internationales n'ont pas souhaité le financer. Ainsi pour les Ethiopiens, il représente une symbolique très forte de l'indépendance et de la souveraineté du pays.

Alain P. MASSAMBA

NECROLOGIE

M. Michel KOUANDZI à Madingou, a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille KIMBANDA, aux amis et connaissances du Congo et d'ailleurs, le décès de la matriarche Joséphine KIDILOU «Mama Sosso», survenu samedi 27 septembre 2025 à 4h du matin à Madingou, à l'âge de 89 ans. L'inhumation aura lieu, mardi 7 octobre prochain au cimetière familial de Moussénengué (Madingou), dans le département de la Bouenza.

Que son âme repose en paix!

CINQUANTENAIRE DE LA CONFRERIE SAINTE RITA DE CASCIA

Deux évêques ont concélébré la messe d'action de grâce en la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo

La Confrérie Sainte Rita de Cascia a commémoré le cinquantenaire de sa Fondation placée sous le thème «Pèlerins de l'espérance». Commencées le samedi 11 janvier 2025 à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, au cours de la messe célébrée par l'abbé Servais Moumocko Loupeth, aumônier diocésain, les festivités marquant ce cinquantenaire se sont achevées le samedi 27 septembre 2025 à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. La messe d'action de grâce a été célébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando, l'a concélébrée, entouré des abbés Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC; Servais Moumocko Loupeth et Fevely Chriss Davy Loubayi, aumôniers diocésains de Brazzaville, des pères sacramentains de la paroisse ainsi que des aumôniers paroissiaux.

NN.SS. Victor Abagna Mossa et Urbain Ngassongo pendant la consécration

La messe s'est déroulée sur le parvis de l'église Saint-Pierre et a connu la présence du bureau national conduit par sa présidente Joséphine Ntinou Mavoungou ainsi que les délégations venues des diocèses du Congo et de l'étranger, notamment de France. Le Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC) était représenté par Joseph Mouanga, son président. Le Comité préparatoire et d'organisation a mis les bouchées doubles pour la réussite de ce grand événement en élaborant un feuillet intitulé: «Présentation du projet de Dzoumouna» destiné aux personnes et hommes de bonne volonté en vue de soutenir l'œuvre de construction du sanctuaire dédié à Sainte Rita de Cascia dans le village Dzoumouna, sous-préfecture de Goma Tse Tsé, dont la première pose a eu lieu le jeudi 25 septembre dernier. Au cours de cette messe, cinq couples ont fait le mariage cana et plus de quatre cent nouveaux membres des différentes paroisses se sont engagés dans la confrérie.

Au début de la messe, le curé de la paroisse nouvellement affecté a dit toute sa satisfaction d'être honoré par une grande mobilisation des membres de la confrérie vêtus de l'uniforme bleu et rose, rayonnants de joie. C'était un événement exceptionnel au cœur de l'Eglise du Congo, d'un archidiocèse avec son mouvement d'apostolat et de spiritualité: la confrérie Sainte Rita de Cascia. C'était un kairos temps plein de grâce.

Mme Amélie Martine Nkouikani, présidente du bureau diocésain, a fait l'historique de la confrérie cinquantenaire. Elle a relevé les conditions qui ont favorisé sa fondation: des personnes s'étaient réunis de manière discrète un soir du 10 mai 1975 en la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo pour lancer

Les cinq couples lors de la bénédiction nuptiale

l'œuvre de Sainte Rita de Cascia. Outre la paroisse fondatrice, ce mouvement a traversé quatre autres paroisses: Sainte Rita de Moukondo (1978), Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké (1979), Saint Jean-Baptiste de Talangai et Saint-Augustin de

L'abbé Servais Moumocko Loupeth posant la 1ère pierre

la Tsiemé (1980). L'œuvre de Sainte Rita de Cascia comme appellation à l'origine ou la confrérie Sainte Rita de Cascia n'est certainement pas un motif à pavoiser. Le mérite reviens à tous ceux qui ont accompagné cette aventure dans l'abnégation. Notament son premier aumônier diocésain, l'abbé Emmanuel Vindou, de vénérée mémoire, ainsi que son premier président du bureau diocésain, Félix Ngoma d'illustre mémoire. Ces deux personnalités ont mis en place un cadre juridique cohérent pour que ce mouvement d'apostolat et de spiritualité devienne ce qu'il est aujourd'hui, présent dans 47 paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Dans son homélie, l'abbé Servais Moumocko Loupeth s'est appuyé sur le thème de cette année sainte 2025 décrétée par le Pape François d'illustre mémoire, année jubilaire: «Pèlerins de l'espérance». Le Souverain Pontife a mis l'Eglise en marche en ouvrant ce nouveau jubilé par une invitation à la confiance et à la patience car l'espérance ne déçoit pas, reprenant à son tour cette parole forte de Saint Paul aux Romains 5, 5. Témoins d'espérance, les baptisés poursuivent leur route sur terre comme pèlerins, forts de la promesse d'avenir que Dieu a donnée par la résurrection. Cette tradition jubilaire vieille de 700 ans se produit tous les vingt-cinq ans. Le dernier grand jubilé date de l'an 2000. Pour la confrérie Sainte Rita de Cascia, si le jubilé est un temps de conversion, il est aussi un temps de renouveau pour les dévots afin de porter l'Evangile du salut dans nos milieux de vie aux multiples musiques comme nous le rappelle Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a indiqué l'abbé Servais Moumocko Loupeth.

Après l'homélie, le rite de mariage cana, ou chaque couple s'est conformé aux exigences de l'Eglise en répondant aux questions du célébrant. Puis s'en est suivi l'engagement des promettants.

Vers la fin de la messe, des allocutions ont été prononcées. Pascal Biozi Kiminou, coordonnateur général du jubilé, s'est félicité de la mission qui lui a été confiée par l'aumônier et le bureau diocésain. Une mission qui s'est échelonnée sur onze mois, d'octobre 2024 à septembre 2025, et qu'il a bien accomplie. «C'était une mission exaltante et difficile, mais par l'intercession de la Sainte des cas impossibles, Rita et la puissance de l'Esprit Saint, les choses se sont déroulées comme sur des roulettes».

Mgr Urbain Ngassongo a remercié le comité d'organisation pour l'invitation qui lui a été adressée de présider cette eucharistie. Il a remercié Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, ordinaire du lieu, qui lui a permis de célébrer cette messe d'action de grâce.

Rappelons que la Confrérie Sainte Rita de Cascia a été portée sur les fonts baptismaux le 10 mai 1975 à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. Aujourd'hui, elle est présente dans tous les diocèses du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY

Adresse: Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafric Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO,
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail: monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE CESSION DE PARTS SOCIALES ET CHANGEMENT D'ASSOCIE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Général Extraordinaire des associés, dressé par acte en la forme authentique par l'Etude suscitée, en date à Pointe-Noire du cinq aout 2025, enregistré, même ville le 22 aout de la même année, folio 153/15, sous le numéro 1858.

Les associés de la SOCIETE D'INTERIM DE CARRIERE, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, en sigle SOITCAR SARL, ont décidé d'agréer la cession de parts sociales intervenue entre Madame CHEN CUI et Madame Odilion Carine MAVOUNGOU à hauteur de Francs CFA QUATRE CENT MILLE (400.000), soit QUARANTE (40) PARTS SOCIALES; de sorte que Madame Odilion Carine MAVOUNGOU devienne associée en remplacement de Madame CHEN CUI.

Deux expéditions du procès-verbal de ladite assemblée ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Un nouveau RCCM a été obtenu sous le numéro CG-PNR-01-2018-B12-00424.

Pour avis

LE NOTAIRE, Me Stanislas Gervais BAKISSY

PUBLICATION

Dominique M'Fouilou: un deuxième livre sur le cardinal Emile Biayenda

Romancier et dramaturge congolais résidant en France, diplômé de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), docteur 3e cycle de connaissance du tiers-monde, à Paris VII, Dominique M'Fouilou avait publié, en 2008, aux Editions PAARI, une réflexion sur le cardinal Emile Biayenda intitulé: *«Ci-gît le cardinal achevé».* Ce mois de septembre 2025, l'auteur a commis un deuxième livre sur ce martyre de la foi et symbole de justice au Congo, assassiné en mars 1977: *«L'apologie d'une prière».*

Dominique M'Fouilou

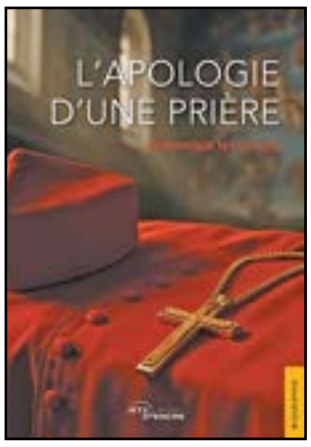

La couverture du livre

Paru aux Editions Jets D'Encre (Paris, France), le nouvel ouvrage de Dominique M'Fouilou est déjà disponible en librairie au prix de 17, 60 euros (11. 500 F. CFA). Il relate comment, en mars 1977, à Brazzaville, en pleine tourmente politique, un cardinal respecté, aimé du peuple, est enlevé par des militaires. Homme de foi et de justice, Émile Biayenda résiste sans violence. Quelques heures plus tard, il est assassiné.

À ses côtés jusqu'au bout, Mgr Louis Badila, vicaire général et ami fidèle, connaît lui aussi l'exil intérieur de ceux qui défient la terreur par la vérité. Ensemble, ils ont porté la parole de l'Évangile face aux dérives autoritaires, sans jamais céder à la peur ni à la haine.

Ce récit de 158 pages retrace le combat du Cardinal Émile Biayenda et de Mgr Louis Badila, entre foi inébranlable et engagement pour les plus faibles. Dominique M'Fouilou fait revivre la mémoire du cardinal Biayenda et ravive l'élan spirituel. Il invite ainsi les lecteurs au recueillement, à la prière et à la méditation, en mettant en lumière le rôle de l'Eglise face à l'oppression.

«Le cardinal Biayenda était un homme modeste, aimé, jouissant d'une haute réputation. Il était l'administrateur de la communauté chrétienne au Congo, toujours équitable, protecteur des pauvres. Il avait amélioré l'Église, organisé des pèlerinages, des séminaires sur l'Évangile, sur des sujets sociétaux, etc. Il évitait des rapports conflictuels avec les grandes personnalités de son temps», peut-on lire, dans cette nouvelle œuvre de Dominique M'Fouilou. Lui qui a, à son actif, plusieurs ouvrages, entre autres: *«Fuir l'enfer de Brazzaville»*, *«Les confidences d'un déraciné»*, et *«L'emprise des traditions»*.

V.C.Y.

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Session d'ouverture de l'année pastorale 2025-2026

Thème: *«Enracinés dans le Christ, bâtisseurs d'espérance»*

Des sous-thèmes:

- Mercredi 1er octobre 2025: L'Enracinement théologique et spirituel

- Jeudi 2 octobre 2025: L'Espérance dans l'Action pastorale

- Vendredi 3 octobre 2025: L'Espérance dans les défis de la vie

- Samedi 4 octobre 2025: L'Espérance pour la mission future

- Dimanche 5 octobre 2025: Messe d'ouverture à la Place Mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur, à 9h30

A cet effet, l'abbé Francky Gloire Kitilou, secrétaire chancelier prie les curés des paroisses de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires afin de permettre aux fidèles laïcs de participer à la célébration eucharistique. Les messes du matin ne devront pas dépasser 8h30. Cependant, les messes du soir, pour les paroisses qui en célèbrent, débuteront à 17h. Les fidèles se vêtiront de la tenue paroissiale ou celle de leur mouvement d'apostolat.

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

Session d'ouverture de l'année pastorale

Réunis en la cathédrale Christ-Roi d'Owando du 19 au 21 septembre 2025 autour de leur pasteur, Mgr Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando, prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs, ont participé à la session d'ouverture de l'année pastorale 2025-2026 sous le thème: *«La fraternité sacerdotale comme perspective du développement dans l'archidiocèse d'Owando»* à la lumière de Ga 3,27-28.

L'archevêque posant avec les prêtres

La rencontre a commencé le vendredi 19 septembre avec l'arrivée des participants. La journée du 20 septembre a marqué l'ouverture officielle des assises de la session par une célébration eucharistique présidée par Mgr Gélase Armel Kema. Dans son mot d'ouverture, l'archevêque métropolitain d'Owando a exhorté les participants en ces termes: *«Nous devons nous soutenir mutuellement et chacun doit s'impliquer dans le développement de notre archidiocèse. En ce sens que la fraternité par notre baptême doit être continuelle. Surtout avec l'aide de l'Esprit-Saint».*

Après l'allocution du père évêque, s'en est suivi une série d'exposés:

1- *«La fraternité sacerdotale comme perspective du développement dans notre archidiocèse»*, **par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre Dame de l'Assomption d'Oyo;**

2- *«La fraternité sacerdotale au service des OPM et leur apport dans les Eglises particulières»*, **par l'abbé Emmared Mokouri, économe général de l'archidiocèse d'Owando;**

3- *«L'impact et apport des écoles catholiques dans le développement de notre archidiocèse»*, **par M. Norbert Ipika, dirceteur diocésain de l'école catholique;**

4- *«Les doyennés au service de la fraternité»*, **par l'abbé Gérard Ngomeka, curé de la paroisse Notre Dame de la Paix de Ngoko;**

5- *«La bonne gouvernance du patrimoine paroissial comme gage de l'auto-prise en charge dans notre archidiocèse»*, **par M. Robert Victor Opoumba.**

Au cours des échanges, des difficultés et des problèmes andogènes et exogènes ont été relevés. Au chapitre des problèmes exogènes, il a été souligné avec amertume la spoliation des biens patrimoniaux de l'Eglise d'une part et d'autre part, le problème des enseignants fonctionnaires affectés parcimonieusement dans les écoles catholiques. Ce qui laisse intactes les difficultés que rencontrent les écoles pour leur contribution au développement du diocèse. En ce qui concerne les problèmes andogènes, les participants ont notifié quelques obstacles à la fraternité sacerdotale qui est pourtant d'origine sacramentelle. Il s'agit du tribalisme, du manque de confiance, du détournement des projets financés et non réalisés bref, de l'autodestruction.

Mgr Armel Gélase Kema pendant la communion

Aussi, aux difficultés susmentionnées s'ajoutent les défis imposés par les réseaux sociaux, nouveau visage de l'esprit du mal qui constitue un chantier de la Nouvelle évangélisation, la tenue des documents administratifs de pilotage des paroisses: le cahier des comptes, les registres des sacrements et le cahier journal.

Enfin, s'agissant des quêtes imperées, il a été reconnu une faible participation des paroisses, alors qu'elles conditionnent le financement des projets par les Œuvres pontificales missionnaires (OPM). D'un commun accord, les participants ont résolu de travailler en doyenné pour relever ces défis pastoraux au cours de l'année pastorale 2025-2026.

Dans son mot de clôture de cette journée unique, Mgr Gélase Armel Kema, a invité tout le clergé ainsi les fidèles laïcs présents à la rencontre à plus de rigueur et de responsabilité pour une année pastorale plus fraternelle, dans un esprit d'union et de communion avec le Christ fondement de la fraternité. Car, a-t-il conclu, si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent les bâtisseurs.

La session a été couronnée par une messe d'envoi en mission présidée par Mgr Armel Gélase Kema, entouré de son clergé.

Abbé Pascal MOUMBA
Chargé de communication, médias et audio-visuel

27e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE C

«Augmente en nous la foi»!

Textes: *Ha 1,2-3; 2,2-4; Ps 94 (95); Tm 1,6-8.13-14; Lc 17,5-10*

Avant de méditer le message que nous livre les textes de ce 27e dimanche ordinaire de l'année liturgique C, je nous invite à avoir à l'esprit ces paroles d'une grande profondeur du Pape Benoît XVI: *«Celui qui est solidement fondé sur la foi, celui qui a pleine confiance en Dieu et vit dans l'Eglise, est capable de porter la force extraordinaire de l'évangile».* **Ces paroles du Pape Benoît XVI rejoignent à la fois la demande des disciples de Jésus:** *«Augmente en nous la foi!»* **et la réponse de Jésus à cette demande:** *«La foi, si vous en aviez gros comme une graine de moutarde, vous diriez au grand arbre que voici: Déracine-toi et va te planter dans la mer, et il vous obéirait».* **La proportion de la foi n'est pas la même chez les disciples et chez Jésus. Là où les disciples cherchent une foi** *«grande», «Augmente en nous la foi»,* **Jésus loue la** *«petitesse»* **de la foi,** *«La foi, si vous en aviez gros comme une graine de moutarde».* **L'essentiel de la foi n'est pas du côté de sa grandeur ou de sa petitesse, mais dans ce qu'elle est capable de produire. L'essentiel de notre foi est: nous sommes des enfants de Dieu, fils adoptifs d'un même Père. Comme le dit le Pape Léon XIV,** *«La foi est avant tout une réponse à un regard d'amour». La foi est une lumière qui traverse les ténèbres. La foi nous conduit au salut, elle est une adhésion du cœur à quelqu'un qui est Dieu. Ne l'oublions pas, la foi chrétienne est un chemin permanent de conversion. La foi est et restera un don de Dieu qu'il infuse dans une âme humble, car, dit-on, elle n'habite pas une âme pleine».* **La foi est en quelque sorte un exercice de la pensée (cf. le Pape Jean Paul II).**

En comparant la foi parfaite au grain de moutarde parce que son aspect est humble, mais son intérieur est ardent, le Seigneur Jésus invite tout chrétien à la kénose. C'est ce que nous observons en ce serviteur qui rentre à la maison après un dur labeur. Au lieu de se reposer, il est contraint de travailler encore pour son maître avant de prendre soin de lui-même. Il y a en ce serviteur de l'humilité, de la patience, et un esprit de collaboration. Certainement, la foi à avoir avec l'humilité, le service, l'amour, la patience et l'espérance. L'apôtre Paul avait su bien trouver les mots pour le décrire: *«Lui qui était dans la condition de Dieu, il n'a pas jugé bon de revendiquer son droit d'être traité à l'égal de Dieu; au contraire se dépouilla lui-même en prenant la condition de serviteur»* **(Ph 2,2-7). Pensons aussi aux paroles du Christ lui-même:** *«Eh bien moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert»* **(Lc 22,27). Nous ne pouvons pas ne pas évoquer les paroles de Marie à l'Ange Gabriel:** *«Je suis l'humble servante du Seigneur…»*, **et celles d'Elisabeth à Marie** *«Heureuse, celle qui a cru…».*

Que peut-on faire sans la foi?

Bien que notre monde soit saisi par une incroyance sans nom, la foi demeure un socle, un appui qui nous permet de résister contre les forces du mal, contre toutes tentations, contre les vicissitudes et les aléas de la vie présente.

Face aux nombreuses crises: économique, politique, militaire, sociale et morale, qui sévissent nos sociétés, la réponse de Jésus à la demande des apôtres, *«Si vous aviez de la foi, gros comme une graine de moutarde, vous auriez dit à l'arbre que voici: "Déracine-toi et va te planter dans la mer", et il vous aurait obéi»*, **vient ranimer notre espérance en la toute-puissance de Dieu. Les arbres à déraciner autour de nous sont nombreux, l'arbre de la haine et de la jalousie, l'arbre de l'orgueil et du vantardisme, l'arbre des rivalités et des mensonges, l'arbre des guerres et des crimes…**

Demandons au Christ la vraie foi, celle d'Abraham et Sarah, de Joseph et Marie, celle de l'apôtre Pierre et les autres, celle que professe notre Eglise.

Sans la foi, rien n'est clair et juste dans notre monde.

Abbé Serge BABINGUI
Diocèse de Nantes (France)

EGLISE DU CONGO: LA PERSONNE SOURDE DANS LA PASTORALE

Bilan et perspectives sur les douze recommandations de la XXVIe Conférence Internationale du Conseil Pontifical pour la Pastorale de la santé

Plus de quinze ans après la tenue de la Conférence internationale du 19 au 21 novembre 2009, à Rome, convoquée par le Conseil Pontifical pour la Pastorale de la santé, sur le thème: *«La personne sourde dans la vie de l'Église»*, l'heure est sans doute au bilan. La synodalité vécue au sein de l'Église nous porte à cheminer ensemble avec nos frères et sœurs sourds et malentendants. L'appel vibrant lancé par le pape Benoît XVI en 2009 demeure encore d'actualité, car la surdité de l'esprit, outre à la surdité physique, élève encore des barrières plus hautes devant la voix de Dieu et du prochain, particulièrement devant l'appel à l'aide des plus petits et de ceux qui souffrent. Une Église qui se veut synodale ne peut marcher à la suite du Christ détournant le regard de la personne sourde et malentendante.

A l'issue de cette Conférence internationale, certaines recommandations douze au total ont été relevées pour une meilleure et efficiente pastorale auprès des personnes sourdes. De façon succincte, pour y arriver il faut incontestablement une plus grande attention de la part des évêques, qui devra porter sur la création d'un bureau central national et de structures favorisant la vocation et la formation des personnes sourdes ainsi que sur l'organisation de la formation des futures prêtres à cette pastorale spécifique liée à une langue et à une culture, sans oublier la création d'un site Internet catholique pour l'évangélisation. Les défis à relever ne sont pas de tout repos. En effet, l'Église est fille de son histoire et de son contexte. L'Église d'Afrique et en particulier celle du Congo ne fait pas exception. De ce point de vue, l'Église du Congo dans sa pastorale auprès des personnes sourdes est appelée à affronter des problématiques de nature culturelle, socio-politique et financière. La première barrière est, sans aucun doute, celle culturelle. La personne souffrant de déficit auditif est encore objet de honte pour les familles et est considérée comme un paria, un intouchable, victime de quelque maléfice. Cette situation requiert une réelle éducation et sensibilisation de la population, accompagnée d'une pastorale des familles ayant en leur sein une personne sourde. En outre, il importe de bien comprendre que les sourds ne sont pas des muets. Mais n'ayant pas accès à la sonorité des mots, ils ont des difficultés à les articuler et parfois ils refusent catégoriquement de s'exprimer en langage parlé. Ils n'apprécient guère d'être traités de *"sourds-muets"*, ressentant l'expression comme condescendante et manifestant clairement que leur interlocuteur les assimile à des personnes handicapées alors qu'ils préfèrent se définir comme ayant une spécificité. L'expression est malheureusement encore en usage dans de nombreux services de l'Église et de la société. Il faut cependant, bannir cette expression du vocabulaire de la pastorale, et éviter d'inutiles euphémismes. Une personne sourde n'est pas une personne malentendante mais sourde. La seconde barrière est de nature politique et juridique. En effet, on déplore encore dans notre société, l'absence de lois et de politiques adaptées à la situation des sourds. Bon nombre de ces personnes sourdes n'ont pas accès aux soins de manière tempestive et adéquate et cela réduit la possibilité d'intervenir de façon précoce et même préventive dans la lutte contre la surdité quand la situation est réversible. En dernière instance, il nous faut affronter les difficultés financières. Ne dit-on pas: Un homme (dans le cas présent une communauté), une mission et des moyens? L'Église du Congo, nonobstant la bonne volonté de ses pasteurs n'est pas en mesure de donner un support régulier et suffisamment efficace pour l'assistance des sourds et leurs soins. Pour venir à bout de ces deux dernières barrières, un vibrant appel est donc lancé aux autorités politiques et civiles, ainsi qu'aux organismes non gouvernementaux et internationaux, afin qu'ils offrent le soutien nécessaire pour promouvoir, également dans notre pays, le respect de la dignité et des droits des personnes sourdes, en favorisant leur pleine intégration sociale, grâce à des aides adaptées (Recom. n.12).

Dans les grandes villes comme Pointe Noire et Brazzaville, les évêques ont nommé au moins un prêtre, doté de compétences nécessaires et qui sont des points de référence dans la pastorale des personnes sourdes (Recom. n.2). Il est certes vrai qu'il faut augmenter le nombre de ministres ordonnés dédiés à ce domaine spécifique pour garantir la vie sacramentaire, liturgique et catéchétique. En effet, il existe des programmes pastoraux et catéchétiques spécifiques avec la participation des interprètes et personnes sourdes (Recom. n.4). À Pointe Noire et encore plus à Brazzaville les célébrations liturgiques et activités pastorales en faveur des sourds se déroulent régulièrement dans diverses paroisses (Recom. n.5). Les difficultés rencontrées sont pratiquement les mêmes: manque d'outils et de support adaptés, manque de documents et manuels spécifiques pour les enfants et les adultes sourds, manque de formation des laïcs à la catéchèse spécialisée.

En ce qui concerne la formation des prêtres, en 2020 l'abbé Chéret G. Bazakila, prêtre sourd résident aux USA, avait animé un cours au Grand Séminaire de Théologie Emile cardinal Biayenda et introduit les séminaristes à l'usage de la langue des signes américains (ASLIPS). À Brazzaville sous l'égide de la communauté *«Ephata»*, **l'abbé Xavier Mbemba Bissemo, longtemps aumônier pour la pastorale des sourds, assumera la charge de responsable du Centre Ephata dédié à la formation des sourds dans la localité de Koubola. À Pointe Noire, l'abbé Yvon Bakala, depuis quelques années engagé dans la Pastorale des personnes sourdes, aveugles et portatives de handicaps, interviendra au Moyen Séminaire de Loango pour un séminaire de sensibilisation et de formation sur la situation des sourds et la langue des signes. Il n'en demeure pas moins que l'archidiocèse de Pointe Noire est engagée dans les préparatifs d'inauguration du Centre Melvin Jones, une école spécialisée pour sourds et aveugles, située dans l'enceinte du Centre de Polio.**

En définitive, la Pastorale des personnes sourdes dans l'Église du Congo demeure encore un chantier ouvert pour la réalisation complète de toutes les Recommandations de la Conférence Internationale de Rome tenue en 2009. Pour ce faire, nous réitérons l'appel du pape Benoit XVI, *«il faut ôter tout obstacle à la pleine intégration sociale des personnes sourdes moyennant l'élaboration des lois, des conventions et des protocoles qui visent à créer les conditions juridiques aptes à faciliter leur insertion tant dans les circuits formatifs que dans ceux du monde du travail, de telle sorte qu'elles puissent valoriser leurs talents (Mt 25,14-30) et contribuer à tous les niveaux, chacun selon les qualités et capacités propres, au bien de toute la société».*

Abbé Yvon Patrick BAKALA
Archidiocèse de Pointe-Noire

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

ECONOMIE

La pauvreté résiste!

L'économie congolaise a connu une croissance modeste en 2024 (2,6% du PIB), marquant une légère augmentation du PIB par habitant, mais sans réduire significativement la pauvreté. C'est ce qui ressort de la 12eme édition du rapport de suivi de la situation économique et financière du pays présenté par la Banque mondiale mardi 23 septembre 2025 à Brazzaville, en présence du ministre de l'Economie, Ludovic Ngatsé, et de la présidente du Conseil économique, social et environnemental, Mme Emilienne Raoul. Ce rapport formule des recommandations pour soutenir le développement national.

Ludovic Ngatsé, Mme Nancy Chenard et Cheik Fantamady Kanté, les panélistes

La présentation de ce rapport de la Banque mondiale, placée sous le thème *«Améliorer la gestion du capital produit, humain et naturel pour accroître le niveau de vie en République du Congo»*, **a été une opportunité d'échanges et de réflexions sur les enjeux majeurs qui sous-tendent le développement socio-économique du Congo.**

Photo de famille à la fin de la présentation du rapport

Le rapport analyse les tendances économiques et la situation de la pauvreté dans le pays. La croissance dont il fait état est tirée principalement, mentionne-t-il, du secteur non pétrolier qui, lui, a connu une croissance de 3,9%. Tandis que, pour la première fois depuis 2016, le revenu par habitant a connu une progression positive de 0,3%.

Cependant, le Congo fait face à des défis persistants. Notamment le surendettement, l'accumulation des arriérés de paiement, etc. Le document propose des stratégies de sortie de crise. *«Certaines réformes ont pour objectif d'améliorer la visibilité du Gouvernement sur les prévisions de la trésorerie, afin de réduire l'accumulation des arriérés de paiement, tant internes qu'externes»*, **a affirmé Cheik Fantamady Kanté, directeur de division pour la région Afrique de Ouest et du Centre de la Banque mondiale. Elles vont permettre à la République du Congo de sortir, selon lui, de la situation de surendettement qui constitue un défi majeur pour le pays. Le rapport plaide pour des mesures à long terme pour renforcer le capital humain et améliorer la gouvernance, dans le but de diversifier l'économie et de soutenir une croissance inclusive et durable.** *«Je réitère l'engagement indéfectible de la Banque mondiale à accompagner la République du Congo dans la poursuite de ses efforts pour soutenir une croissance génératrice d'opportunités d'emploi pour la jeunesse congolaise et un développement véritablement durable»*, **a soutenu Cheik Fantamady Kanté.**

Pour le ministre Ludovic Gatsé, qui a présidé la cérémonie, *«le Gouvernement demeure toujours engagé à poursuivre la mise en œuvre de son ambitieux plan de réformes»*. **Le but, a-t-il ajouté,** *«est de consolider la gestion de la dette et de renforcer la trésorerie de l'Etat; diversifier l'économie en soutenant l'agriculture, l'industrie et les services afin de stimuler la création de plusieurs emplois; accroître les investissements dans l'éduction, la santé et les infrastructures; préserver et valoriser le capital naturel, tout en mobilisant les opportunités offertes par les financements verts et climatiques»*.

Philippe BANZ

DISTINCTION

Dix travailleurs récompensés pour leur dévouement

Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC) ne se donne pas de répit. En droite ligne avec sa politique de *«méritocratie»* qui vise à récompenser les citoyens qui se distinguent dans leur domaine, il a organisé la 26e édition de son émulation. Au cours de cet événements, dix cadres issus des administrations publiques et privées ont reçu des trophées et diplômes pour leur dévouement au travail.

Philippe Banz diplôme en mains avec le président Sametone Ondendé

L'événement s'est déroulé samedi 12 septembre 2025 à l'hôtel de ville de Brazzaville. Lors de la cérémonie de récompense, le président du RJCPEC, Sametone Ondendé, a adressé ses félicitations aux récipiendaires. «Notre objectif est l'émulation de la profession et pour les décorations à titre anthume, parce que la tradition congolaise montre que les uns et les autres, leur mérite n'est reconnu que lorsqu'ils ne sont plus de ce monde. Nous voulons que, quand la personne est en vie, on la félicite pour son mérite. On doit savoir que ce que nous faisons est bien apprécié par les autres», a-t-il déclaré.

Les cadres récompensés évoluent dans divers domaines: l'éducation, le journalisme, la santé, les finances publiques, l'économie forestière, la recherche et la littérature. Par cette distinction, le RJCPEC réaffirme son engagement à promouvoir les valeurs d'excellence et de reconnaissance. Parmi les lauréats, Philippe Banz, de l'hebdomadaire ''La Semaine Africaine'', a reçu le prix d'Excellence. En 2023 déjà, le RJCPEC lui avait décerné un diplôme d'honneur. Recevant son prix, le Pr Jean Akiana, médecin-chercheur, directeur au ministère en charge de la Santé, au nom de l'ensemble des lauréats, a lancé un appel pour que «ces récompenses servent d'exemple et de repère pour les plus jeunes». Le RJCPEC existe depuis 17 ans. Sa philosophie est de pousser les Congolais à donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur travail.

Les distingués

Ph. B.

BANQUE MONDIALE

La Haïtienne Alexandra Célestin, nouvelle représentante résidente au Congo

Mme Alexandra Célestin est la nouvelle représentante résidente de la Banque mondiale au Congo. Nommée le 18 août 2025, elle succède à Mme Pierrette Mvono, actuellement ministre du Commerce dans son pays d'origine, le Gabon.

Mme Alexandra Célestin

Mme Alexandra Célestin représentera à la fois la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale pour le développement (IDA), la société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) dans le cadre des efforts continus pour unifier le leadership au niveau national.

La nouvelle représentante de la Banque mondiale est titulaire d'une maitrise ès sciences en finance de l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign, aux Etats–Unis d'Amérique. Elle a rejoint le Groupe de la Banque mondiale en 2006.

Avant sa nomination au Congo, Alexandra Célestin a occupé plusieurs postes de direction dans les banques commerciales en Haïti. A Brazzaville, elle aura trois priorités principales: maintenir et renforcer les bonnes relations avec le Gouvernement dans le secteur privé et avec d'autres parties prenantes; superviser la préparation de la nouvelle stratégie de partenariat avec le pays en impliquant toutes les parties prenantes; et gérer le bureau pays et encadrer le personnel en s'appuyant sur le professionnalisme avec l'esprit d'équipe.

A noter que le Groupe de la Banque mondiale est l'une des plus grandes sources de financement pour les pays en développement.

Ph. B.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
BP : 14771
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com /mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

PROSCLAIRE CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE: UN MILLION (1.000.000) F.CFA
SIEGE : SIEGE EST SITUE BOULEVARD DÉNIS SASSOU NGUESSO, IMMEUBLE YOKA BERNARD,
ROND-POINT LA COUPOLE-CENTRE-VILLE À BRAZZAVILLE
RCCM N°: CG-BZV-01-2015-B13-00150

RADIATION

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 16 Juin 2025 à Brazzaville de la Société à Responsabilité Limitée «PROSCLAIRE CONGO», et reçu par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, dûment enregistré à Brazzaville à la même date, aux Domaines et Timbres de EDT Plaine les Folio 103/6, n°2903, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conclu de la Radiation de la Société à la suite résolution approuvées suivante:

• Approbation de la liquidation amiable exposée par la liquidatrice Madame GANDZION née GOMA Antonella Leyda Kambissi, de nationalité Congolaise, née le 18 Mai 1988, demeurant à Brazzaville au numéro 09 rue Mbetis Q 332 à Poto-poto à Brazzaville. Titulaire d'une Carte Nationale d'Identité portant le numéro 0721880000437 BZ0320NYJ6J6Q-01, délivrée le 15 Octobre 2020 à Brazzaville. Puis approbations des comptes de liquidation;

• Clôture définitive des opérations de liquidation de la société «PROSCLAIRE CONGO»;

• La décision de la radiation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

En conséquence, cette Radiation a été procédée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville à la date du 17 Juin 2025 sous le numéro de formalité CG-BZV-01-2025-R-01050, suite à la Dissolution anticipée décidée en date du 12 Mars 2025 réalisée sous le numéro de dépôt CG-BZV-01-2025-D-00284 publiée à la Semaine Africaine n°4282 le 16 Mai 2025.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour la Radiation de la société, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU

CMJ & PARTNERS
Conseil juridique & fiscal

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **12 Aout 2025,** déposé au rang des minutes du notaire en date du **18 Aout 2025, à Pointe-Noire**, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre le 26 Aout 2025, **sous le numéro 6587, folio 158/62,** et au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, il a été constitué en application du décret **n°2017-41 du 28 mars 2017**, une société à responsabilité limitée unipersonnelle, répondant aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: OCEANIA
Forme sociale: Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Capital social: Un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en deux cent (200) parts sociales de cinq mille (5.000) francs CFA, chacune, entièrement libérées en totalité.
Siège social : 1er étage Immeuble 2MP, Avenue Marien Ngouabi, Rond-point Ex Bata, Centre-ville, Pointe- Noire.
Objet social :
* Activités de soutien aux autres industries extractives ;
* Activités de soutien aux entreprises ;
* Autres activités scientifiques et techniques n.c.a ;
* Conseil en gestion.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.
Gérant : MABIKA Roche Nykel.
Cogérant : MA RUORAN.
Qualification professionnelle du gérant : Juriste Fiscaliste.
Qualification professionnelle du cogérant : Homme d'affaires.
Immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire: le 28 Aout 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B13-00155.**

Pour Avis
Roche MABIKA
Gérant
CMJ & PARTNERS
Société Agréé CEMAC N° SCF 029
roche.mabika@cmj-partners.com

CMJ & PARTNERS
Conseil juridique & fiscal

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Juillet 2025, à Pointe-Noire, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre le 28 juillet 2025, **sous le numéro 5810, folio 139/02**, et au greffe du tribunal de commerce de Pointe- Noire, il a été constitué en application du décret **n°2017-41 du 28 mars 2017**, une Société à responsabilité limitée, répondant aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : T2G SERVICES
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Capital social : Un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA, chacune, entièrement libérées en totalité.
Siège social : 1er étage Immeuble 2MP, Avenue Marien Ngouabi, Rond-point Ex Bata, Centre-ville, Pointe- Noire.
Objet social : Prestations de services dans le secteur de la logistique, notamment :
* Transport maritime et côtier ;
* Transit.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.
Gérant : LOUSSAKOU MALOUMBI Evrard vanovic.
Qualification professionnelle du gérant : Logisticien.
Immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Pointe- noire:
le 20 Aout 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B12-00142.**

Pour Avis
Roche MABIKA
Gérant
CMJ & PARTNERS
Société Agréé CEMAC N° SCF 029
roche.mabika@cmj-partners.com

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
Tél Fixe : (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE «SICOFOR BTP»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 000 FCFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo

Suivant acte authentique en date du 14 juillet 2025 de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette des impôts de l'EDT Pointe-Noire Centre en date du 16 juillet 2025, sous folio 131/1 N°5425, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SICOFOR BTP
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital Social : 10 000 000 FCFA, divisé en 1.000 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites et libérées de moitié.
Siège social : à Pointe-Noire, à côté du marché de la frontière, derrière ECOBANK Lumumba, quartier Centre-Ville.
Objet : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger, l'accomplissement des activités suivantes :
* La réalisation de tous travaux de bâtiment, de génie civil et de travaux publics (BTP), notamment : La construction, rénovation, réhabilitation, démolition, terrassement, voirie, assainissement, ouvrages hydrauliques, électriques et mécaniques ;
* L'étude, la conception, la maîtrise d'œuvre, la conduite de chantier, le suivi et le contrôle de tous projets immobiliers et d'infrastructures ;
* L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location, la fabrication et la maintenance de tous matériaux, équipements et engins de construction ;
* L'achat, la location, la vente, l'exploitation et la gestion des carrières ;
* La prise de participation dans toutes entreprises similaires ou connexes.
* Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Gérance : Monsieur Jingzong XU est nommé en qualité de gérant.
RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B12-00148.**

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

ETUDE Maître H.A. MACAYA BALHOU
Notaire
B.P.: 4171; TELEPHONE (242): 05.557.44.10 - 06.653.40.35
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Boulevard Charles DE GAULLE, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suite aux résolutions adoptées à l'ordre du jour du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte en date à Pointe-Noire du vingt-deux août deux mille vingt-cinq, enregistré au Domaine de timbres de Pointe-Noire le vingt-huit août de la même année **sous le n°6675, folio 160/24.**
Les Associés de la Société **«GREEN SERVICES»**, Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 44.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, Avenue Guy MACOSSO, quartier Songolo Zone C1, Arrondissement n° 5 Mongo Mpoukou, Boîte Postale: 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le **n° CG-PNR-01-2013-B12-01030;**
Ont, entre autres, décidé:
-D'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024.**
-D'affecter en compte de report à nouveau (RAN), le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2024.**
-De donner quitus à la gérance de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice clos le **31 décembre 2024.**
-De donner quitus au Commissaire aux Comptes, de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice clos le **31 décembre 2024.**
-De mettre à jour les statuts de ladite société tenant compte d'une des résolutions adoptées au cours de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du **24 novembre 2024**, sur le changement du siège social.

Pour avis,
LE NOTAIRE.

SECURITE DES PATIENTS

Encore des efforts à fournir

L'humanité a célébré le 17 septembre 2025, la Journée mondiale de la sécurité des patients sur le thème: *«Des soins sûrs pour chaque nouveau-né et chaque enfant».*

Photo de famille à la fin de la cérémonie

Au Congo, une cérémonie a eu lieu le même jour au siège du bureau régional de l'OMS Afrique à la cité du Djoué, à Brazzaville. Le siège a été éclairé de la lumière orange qui, pour les organisateurs, est un symbole à comparer à un phare de sécurité, d'espoir et de solidarité. Il s'agit d'un mouvement mondial dont le Congo n'entend pas rester en marge.

Cette cérémonie a été placée sous les auspices du Pr Donatien Moukassa, directeur de cabinet du ministre de la Santé, assisté du Pr Mohamed Yakub Janabi, directeur régional de l'OMS Afrique, et du Dr Vincent Dossou Sodjinou, représentant de l'OMS au Congo.

A cette occasion, les responsables de l'OMS ont sensibilisé l'assistance composée entre autres des responsables des formations sanitaires et le personnel des soins sur les risques liés à la sécurité des soins pédiatriques et néonatals et l'importance de la sécurité dès la naissance.

Chaque enfant a droit à des soins de santé sûrs et de qualité à la naissance. Les nouveau-nés et les jeunes enfants sont exposés à des risques plus élevés en raison de leur développement rapide, de leurs besoins sanitaires en constante évolution et des pathologies qui les touchent. Un seul incident de sécurité peut avoir des conséquences durables sur la santé et le développement d'un enfant. La sensibilisation, appuyée sur la projection d'un documentaire, a retracé le travail réalisé par les sages-femmes.

Dans son message, le directeur régional de l'OMS Afrique a rappelé que c'est une journée importante pour l'OMS, en ce sens où ''la sécurité des patients joue un rôle clé en santé''. «Pour cette année spécifiquement, nous avons mis l'accent sur la sécurité des nouveau-nés et des enfants. Vous savez que les nouveau-nés et les enfants font partie de l'avenir de tout pays. C'est une journée de sensibilisation en vue de faire que dans les années futurs qu'on réduise de manière significative la mortalité maternelle. Je souhaite vivement qu'un jour on arrive à un stade où on pourrait avoir zéro décès maternel», a-t-il dit. Cet objectif, a poursuivi le Pr Mohamed Yakub Janabi, sera atteint en mettant un accent sur le renforcement des soins de santé primaires et sur l'accessibilité aux soins de santé primaire pour tous.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé a invité les gestionnaires des formations sanitaires et le personnel de santé à doubler d'efforts pour créer les conditions de sécurité des patients. Il a précisé que, comme dans beaucoup de pays de la région Afrique de l'OMS, la problématique de la sécurité des patients au Congo demeure encore un défi, mais des efforts sont en cours pour améliorer la qualité des soins et réduire les risques évitables. «Des efforts ont été réalisés pour réduire le taux élevé de mortalité maternelle. Il y a une dizaine d'années, nous étions à 730 cas de décès sur 100.000 femmes. Aujourd'hui, on est dans les 300 cas. Il y a une très bonne tendance en termes de progression des soins maternels et néonataux. Le taux de mortalité néonatal a beaucoup baissé», a-t-il dit.

Philippe BANZ

SANTE PUBLIQUE

Le Congo dispose d'un plan de prévention et de contrôle des infections

La République du Congo a franchi une étape importante dans la consolidation de son système de santé avec la validation, jeudi 18 septembre dernier à Brazzaville, du Plan stratégique national de prévention et de contrôle des Infections (PSN-PCI) 2026-2030.

Les principaux intervenants

Les autorités sanitaires, en partenariat avec le PNUD et le Fonds mondial, ont adopté une feuille de route visant à renforcer la sécurité des soins et à protéger durablement les populations contre les risques infectieux.

Dans leurs allocutions, Rachel Nchafor, représentant la représentante- résidente du PNUD au Congo et le Pr Henri Germain Monabeka, directeur général des soins et services de santé, ont insisté sur l'importance d'un système plus résilient, aligné sur les normes internationales et s'inscrivant dans l'approche intégrée ''Une seule santé''. Ce plan témoigne l'engagement collectif en faveur d'un système de santé robuste, protecteur et durable, au service du bien-être des Congolais.

Exprimant sa satisfaction de voir aboutir un tel processus collaboratif, Rachel Nchafor, a salué le leadership du Gouvernement pour l'élaboration d'un document qui place la sécurité des patients, des prestataires et des communautés au cœur des priorités nationales. Pour le PNUD, ce plan marque une volonté de bâtir un système de santé ''plus sûr, robuste et durable'', apte à protéger efficacement les populations contre les risques d'infections associées aux soins.

Mme Nchafor a insisté sur la cohérence de cette stratégie avec les engagements régionaux et internationaux, notamment ceux de l'OMS et de l'Union africaine (UA). Elle a également réaffirmé l'engagement du PNUD et du Fonds mondial à poursuivre leur appui technique et financier, afin de garantir des résultats durables, traduisant une transformation réelle de la santé publique au service du bien-être des Congolais.

Le Pr Henri Germain Monabeka, a souligné l'importance stratégique de ce plan dans le renforcement du système sanitaire national. Selon lui, la tenue de cet atelier constitue une étape essentielle dans la consolidation de leurs capacités à prévenir et à contrôler les infections, qu'elles soient liées aux soins hospitaliers ou aux infections d'origine communautaire.

Il a rappelé que l'expérience de la pandémie de Covid-19 a mis en lumière la nécessité de systèmes de santé résilients, capables de répondre aux menaces sanitaires.

La prévention et le contrôle des infections, a-t-il affirmé, «sont un pilier incontournable pour la sécurité sanitaire nationale et mondiale. La lutte contre les infections et les menaces sanitaires ne saurait être efficace sans une approche intégrée, concrète et durable», a souligné le Pr Monabéka.

Il a encouragé les participants à enrichir et adopter des plans stratégiques réalistes, fondés sur des évidences scientifiques et alignés sur les priorités nationales. Ces documents, a-t-il indiqué, doivent servir de «boussoles pour l'action», avec des outils de coordination et des instruments de redevabilité. L'adoption du PSN-PCI 2026-2030 constitue donc une avancée pour le Congo.

Gaule D'AMBERT

SECURITE ROUTIERE

Des policiers et gendarmes initiés à l'utilisation des radars mobiles

En vue de sécuriser davantage les routes, la Direction générale des transports terrestres (DGTT), sous l'impulsion du ministère de tutelle, a organisé, du 24 au 25 septembre 2025 à Brazzaville, une formation sur l'utilisation des radars mobiles destinée aux gendarmes et policiers, ainsi qu'aux cadres de cette administration publique. Elle a été ouverte par son directeur général, Atali Mopaya, en présence de Paul Eric Sahly, directeur général adjoint de La Congolaise des frets, et des représentants des commandants des Forces de police et de la Gendarmerie nationale.

Une séquence de la formation, avec Atali Mopaya (au premier plan)

La formation a été assurée par des experts de la société Jenoptik, une entreprise allemande réputée à l'international dans le domaine des technologies de service. Le programme a pour objectif d'outiller les policiers, gendarmes et cadres de la DGTT aux techniques de maîtrise des radars de contrôle de vitesse dotés de flashes puissants, instruments indispensables dans la lutte contre les excès de vitesse et la réduction des accidents de circulation routière. Il marque également une étape décisive dans la modernisation des dispositifs de contrôle routier au Congo.

Pour le DG des Transports terrestres, Atali Mopaya, cette session marque le début d'un cycle de formations pratiques. «Nous avons pu acquérir deux radars mobiles pour les Forces de sécurité intérieure, et donc il était de bon aloi que ces Forces soient formées à l'utilisation de ces outils avant qu'ils ne soient rendus disponibles», a-t-il souligné.

Le déploiement de ces radars mobiles dans des points stratégiques, à Brazzaville et à Pointe-Noire, est un processus. «Ils peuvent se mettre sur la route ou sur d'autres trajectoires. C'est un début; nous avons pu acquérir deux radars, mais c'est un processus», a expliqué Atali Mopaya. Par la même occasion, il a appelé les pouvoirs publics à apporter leur soutien au processus en cours pour équiper adéquatement les forces de l'ordre et garantir la sécurité des routes.

Un des participants, le capitaine de police Jean-Bernard Sandé, commandant de l'Unité territoriale de circulation routière, a loué l'initiative. «Cette formation est la bienvenue pour nous, pouvoir ramener à l'ordre tous les contrevenants, surtout ceux qui brillent par les excès de vitesse. Contrôler la vitesse permet de réduire les infractions et les risques des accidents routiers», a-t-il affirmé.

Le Gouvernement entend renforcer la discipline routière, améliorer la prévention des accidents et instaurer une culture de respect du code de la route dans le pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

CLIMAT

La pluie est là!

C'est finalement le dimanche 21 septembre 2025 que la première pluie est tombée à Brazzaville. Un retard (ou une avance) qui illustre les effets concrets du changement climatique au Congo.

Depuis quelques années, le Congo fait face à des bouleversements climatiques inquiétants. Les saisons ne suivent plus le rythme habituel, et les populations constatent des retards, des sécheresses prolongées ou encore des pluies brutales. L'exemple le plus récent est celui de cette année 2025: la saison des pluies n'a pas donné son signal d'arrivée habituel.

Traditionnellement, les pluies reviennent au Congo vers la mi-août. Mais en 2025, après une saison des pluies qui a pris fin le 14 juin, aucune pluie n'a été enregistrée pendant plus de trois mois, jusqu'au 21 septembre. Ce dérèglement n'est pas sans conséquences: les agriculteurs, qui attendent les premières pluies pour semer, ont dû repousser leurs travaux. Cela affecte la production locale, les prix sur les marchés, et la sécurité alimentaire.

Les causes

Les experts en environnement pointent plusieurs causes. D'abord, le réchauffement climatique mondial, causé par les émissions de gaz à effet de serre et qui modifient les équilibres naturels. Ensuite, au niveau local, la déforestation massive, notamment dans la Cuvette et les Plateaux, qui perturbe le cycle de l'eau et la régulation de la température. L'absence d'arbres favorise l'érosion des sols et rend les terres plus sèches et moins fertiles.

Face à ce phénomène, les autorités devraient mettre en place des politiques environnementales plus strictes, notamment en matière de reboisement et de protection des écosystèmes. Mais la population a aussi un rôle à jouer: ne pas jeter les déchets dans la nature, réduire l'usage du plastique, planter suffisamment d'arbres, sensibiliser les jeunes sur l'intérêt d'afforestation, moins brûler les bosquets, etc.

Le changement climatique n'est plus une théorie lointaine. Il est bien présent au Congo. Face à cette réalité, il est temps de changer de comportements, d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, et d'unir les efforts pour préserver l'environnement.

Lionel MAMBEKE
(Stagiaire)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

CONGO

La rentrée des classes effective le 1er octobre!

Finies les vacances, place à la reprise des cours, le 1er octobre 2025 sur l'ensemble du territoire. Pour garantir de bonnes conditions d'apprentissage aux apprenants, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sous la houlette de Jean-Luc Mouthou, a procédé lundi 29 octobre au lycée de Révolution, à Ouenzé, à la remise des manuels scolaires de français et de mathématiques aux préfets des départements retenus pour cette première partie, qui à leur tour, les transmettront aux directions départementales de l'enseignement général.

Des élèves dans une salle de classe

Les départements concernés sont: les Plateaux, le Pool, le Niari, la Lékoumou, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala. «Une diffusion prioritaire dans les zones rurales et semi-rurales souvent défavorisées et la répartition est faite en tenant compte de certaines localités du nouveau découpage administratif des départements», a laissé entendre le directeur général de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), Augustin Nombo. Pour lui, cette activité marque la poursuite de la dynamique engagée l'an dernier, lors du lancement de la première phase de distribution dans les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire. «Aujourd'hui, nous franchissions une nouvelle étape. Cette action va progressivement s'étendre à l'ensemble des départements, conformément au plan national adopté. Pour l'année scolaire 2025-2026, nous avons engagé une production et une distribution d'envergure: 252.250 manuels de mathématiques et 198.050 manuels de français pour l'enseignement primaire», a indiqué Augustin Nombo. «Ces manuels se distinguent par des contenus actualisés et adaptés aux niveaux d'apprentissage; des illustrations simplifiées pour améliorer la compréhension; une présentation attractive pour susciter l'intérêt des apprenants et un alignement strict avec l'approche par compétences et les nouvelles exigences pédagogiques», a-t-il expliqué.

Avec cette opération, le ministère de l'Enseignement général vise la réduction du déficit en manuels scolaires dans les établissements publics; l'amélioration des performances scolaires, notamment en français et en mathématiques; le renforcement des compétences pédagogiques des enseignants; l'équité entre les écoles urbaines et rurales, etc.

Le ministre Mouthou remettant symboliquement le lot de manuels au préfet de la Cuvette Ouest, Barron Frédéric Bouzock

Pour la bonne assimilation des contenus, un dispositif d'accompagnement a été mis en place, en occurrence des sessions de formation pour les enseignants et un mécanisme de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact sur la qualité des apprentissages.

In fine, l'ambition est que chaque manuel trouve son chemin jusqu'au pupitre de chaque élève, et devienne un levier de réussite scolaire.

1er octobre, reprise des cours!

A propos de la désinformation sur la date du report de la rentrée des classes, le ministre Jean-Luc Mouthou a expliqué: «Ce sont les parents qui ne sont pas prêts, on les comprend. Le Gouvernement est prêt, mercredi 1er octobre 2025 c'est la rentrée des classes sur l'ensemble du territoire national».

De l'autre côté, les enseignants bénévoles et communautaires entendent débrayer si le Gouvernement ne satisfait pas leurs préoccupations. Jean-Luc Mouthou a précisé: «Nous travaillons sur toutes ces questions. Mais comment savoir qu'il y a la rentrée des classes s'il y a quelques agitations. C'est ça aussi l'élément indicateur qui prouve que nous sommes à la rentrée des classes. Le Gouvernement travaille sur toutes leurs revendications, légitimes d'ailleurs, pour nous permettre de construire un environnement qui soit stable pour une rentrée scolaire apaisée».

E.M.-O.

DROITS DE L'HOMME

Un plan stratégique triennal pour la justice sociale

Les membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) se sont réunis en session ordinaire du 22 au 25 septembre 2025 au siège de la commission à Brazzaville. Cette session placée sous la direction du président de la CNDH Casimir Ndomba a débouché sur l'adoption des documents clés de l'institution, dont un plan stratégique triennal 2025-2028 pour la commission.

Les membres de la commission à la fin de la session

Cette première session de la nouvelle équipe de la CNDH a été réhaussée de la présence du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahmane Diallo; des représentants des organisations de la société civile et des partenaires traditionnels de la CNDH notamment.

C'est la première fois que les membres de la CNDH se retrouvent depuis leur élection, en mai dernier. Ils ont examiné et adopté les textes sur lesquels se reposeront leurs actions. Il s'agit du règlement intérieur, du règlement financier, ''véritable instrument de transparence et de gouvernance'', a laissé entendre les commissaires.

La mise en place des sous-commissions spécialisées, cinq au total, qui sont des piliers opérationnels de l'action de la CNDH et l'adoption du plan stratégique 2025-2028 ont également retenu l'attention des participants.

Le président Casimir Ndomba a estimé qu'ils ont franchi une étape décisive: «grâce à l'analyse des documents soumis à notre examen, à l'instar du plan stratégique 2025-2028, qui traduit en actions notre ambition commune. Ces acquis ne sont pas une fin en soi, mais ils constituent le socle à partir duquel nous devons désormais bâtir une institution de référence, attentive aux préoccupations de nos concitoyens et respectueux des engagements à l'endroit de la communauté internationale», a-t-il déclaré.

Il a invité les membres de la commission à se mettre au travail pour être à la hauteur des attentes placées en eux. «La création de notre commission traduit la volonté du Président de la République de promouvoir la justice et la cohésion sociale. C'est à nous, dans le respect de notre indépendance, de faire vivre cette volonté par un travail rigoureux, impartial et responsable. Dans cette perspective, il nous revient de créer les conditions de confiance des citoyens et des partenaires envers notre institution, veillant à ce que nos actions soient guidées par la transparence, l'intégrité et le soucis permanent du bien commun. Je formule le vœu que l'élan que nous avons porté durant ses assises continue d'animer nos travaux futurs, en vue d'une commission forte, crédible et au service de la dignité humaine en République du Congo», a dit le président de la CNDH, à la clôture de la session.

Germaine NGALA

Rentrée scolaire en silence

À quelques jours de la reprise officielle des classes, prévue le 1er octobre, l'effervescence habituelle qui anime les marchés, les ateliers de couture et les boutiques de fournitures scolaires à Brazzaville est presque absente. Cette année, les mamans ne se bousculent pas, les tailleurs ont peu de commandes et les magasins spécialisés restent calmes, laissant un étrange silence régner dans les quartiers.

Certains commerçants spécialisés en fournitures scolaires déplorent un démarrage très faible de la rentrée. «Cette année, les ventes sont extrêmement faibles. On aurait dit qu'il n'y avait pas de rentrée scolaire. J'avais acheté un stock important de fournitures, mais je ne parviens à vendre que pour environ 20 000 FCFA par jour. C'est vraiment difficile, malgré des prix abordables et même des promotions sur certaines marchandises», confie un vendeur.

Du côté des parents, la situation n'est -pas plus réjouissante. Une mère explique: «Les ressources financières sont insuffisantes, et je n'ai pas encore inscrit mes enfants ; nous attendons le versement de notre salaire avant de pouvoir subvenir à leurs besoins scolaires». Une autre ajoute: «Faute de moyens, mes enfants réutiliseront leurs anciennes tenues, et je me contenterai de leur acheter les nouveaux cahiers nécessaires».

Ces témoignages reflètent les défis rencontrés au quotidien par les familles pour préparer la rentrée scolaire. Mais le constat va au-delà des seules difficultés financières: il traduit aussi un certain désenchantement vis-à-vis du système éducatif. Pour de nombreux parents, l'école ne représente plus une promesse de lendemain meilleur. Le découragement et la lassitude sont palpables, certains se demandant «à quoi bon?» alors que les diplômés eux-mêmes peinent à trouver des opportunités.

Cette situation met en lumière les enjeux sociaux et économiques qui entourent la scolarisation dans le pays. Si la rentrée scolaire est traditionnellement un moment de mobilisation et d'espoir, elle reflète cette fois la fatigue et le doute des familles. Pour les autorités éducatives, ce signal doit être pris au sérieux afin de repenser des mesures capables de redonner confiance aux parents et aux élèves, et de rendre l'école plus pertinente dans le quotidien des familles.

Consolée KURANGAMA
& Darchevie KETTE
(Stagiaires)

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879; 04 0281395
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com
mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE D'ETUDES DES TERRITOIRES, D'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DESIGN
En sigle «SETUAD»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL: D'UN MILLION (1.000.000) F CFA
SIEGE SOCIAL: AU N° 01 AVENUE CHARLES DE GAULE (LIBRAIRIE PAPYRUS) PLATEAU VILLE, ARRONDISSEMENT BACONGO, A BRAZZAVILLE
CG-BZV-01-2022-B12-00036
REPUBLIQUE DU CONGO

MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU, en date à Brazzaville du 26 Juin 2025 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo en date du 24 Septembre 2025, sous Folio 167/010 n°4739, il a été procédé à la Mise à Jour des Statuts de la société «SOCIETE D'ETUDES DES TERRITOIRES, D'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DESIGN» en sigle «SETUAD».
Les Associés ont approuvé au courant de l'A.G.E du 25 Juin 2025, les résolutions suivantes:

Première résolution: La modification du sigle, lequel a été changé afin que celui-ci devienne «SETUAD».
Deuxième résolution: Le transfert de siège social à la nouvelle adresse sise «au n° 01 Avenue Charles De Gaule (Librairie Papyrus) Plateau Ville, Arrondissement Bacongo, à Brazzaville».
Troisième résolution: La nomination d'une Cogérante., pour une Durée Indéterminée, en la personne de:
• Madame TABANGOLI Stéphanie Honorine de nationalité congolaise,.
Quatrième résolution: Les Cessions de parts sociales de Monsieur SAFOULA Gilbert, Madame ZOGBIA YANGOGBE Joëlle, et Monsieur ADDO Lucas Babylas Marcelin au profit de Madame TABANGOLI Stéphanie Honorine. Elles ont été réalisées en les formes suivantes:
• Monsieur SAFOULA Gilbert consent à vendre Seize (16) parts sociales à Madame TABANGOLI Stéphanie Honorine;
• Madame ZOGBIA YANGOGBE Joëlle consent à vendre Sept (07) parts sociales à Madame TABANGOLI Stéphanie Honorine.
• Monsieur ADDO Lucas Babylas Marcelin consent à vendre Dix (10) parts sociales à Madame TABANGOLI Stéphanie Honorine.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU

RENTREE LITTERAIRE 2025

Des écrivains reçoivent le Grand Prix Jean Malonga

Organisée par PEN-Centre Congo-Brazzaville, en partenariat avec la librairie ''Les Manguiers'' des Dépêches de Brazzaville et l'Association culture Elongo, la 8e édition de la Rentrée littéraire du Congo (RELICO), couplée à la remise du Grand Prix Jean Malonga s'est tenue le 26 septembre 2025 à Brazzaville, sous un format réduit. Elle a connu la participation des auteurs, éditeurs, élèves et étudiants et passionnés du livre qui ont eu des échanges intenses. Le Pr Zacharie Bowao a ouvert et clos la rencontre, en saluant la vitalité d'une jeunesse littéraire congolaise en pleine affirmation.

Les écrivains distingués tenant leurs prix

Dans la traditionnelle leçon inaugurale, l'écrivain et directeur départemental du livre Alphonse Chardin Nkala s'est appesanti sur «Le livre comme outil d'enracinement culturel et d'ouverture au monde», qu'il a structuré sur trois axes: son rapport personnel au livre, le rôle du livre dans la construction identitaire et son ouverture vers d'autres horizons. Il a également mis en exergue l'importance de la lecture dans la mémoire collective, la transmission des valeurs et le dialogue interculturel. De même, il a rappelé que: «Protéger le livre, c'est protéger la possibilité d'être à la fois enraciné et ouvert au monde».

Modérée par Fidèle Biakoro, la première Table-ronde a donné la possibilité à une série d'écrivains de présenter leurs ouvrages et de montrer comment ils dialoguent avec la thématique: ''Le livre comme enracinement culturel et ouverture au monde''. Dans ''Les ailes du rescapé'', Kali-Tchikati a exhorté à une quête de dignité humaine. Pour sa part, Asie Dominique De Marseille a planché sur son roman ''La République du colonel'', une parabole politique sur l'Afrique et ses défis. Dans son roman ''L'appel au devoir patriotique'', Lewa-Let Mandah fait un mélange entre autobiographie, fiction et essai politique, dans une démarche de mobilisation citoyenne. Avec son recueil de poèmes ''Des mots e l'amour et des larmes'', César Balthazar Obambi a évoqué l'amour et la douleur comme racines de l'expérience humaine. Cependant Octave Mouandza a, dans sa nouvelle ''Longue vie pour rien'', a édifié sur une réflexion philosophique sur les dérives sociales et la perte des valeurs.

Donnant la parole aux éditeurs, la deuxième Table-ronde s'est focalisée sur les défis de diffusion, les coûts de production élevés et la nécessité d'accompagnement des auteurs. Le Pr Mukala Kadima Nzuji des éditions Hemar et Weldy Telemine Kiongo dit ING de Mwènè édition qui vient de naître ont suggéré une meilleure structuration du secteur.

Animée par Ninelle Balenda, la dernière Table-ronde a exploré les passerelles entre littérature et musique. L'essai de Ferréol Gassackys ''Pachelbel un génie méconnu'' a ouvert la réflexion sur l'universalité de la musique. D'autres écrivains ont été à l'honneur comme Emile Gankama qui a planché sur ses récentes publications, notamment son essai ''Tribaliste toi-même'' et son roman ''La cité d'attache du vieux port''. Il est revenu sur son engagement à interroger les maux sociaux et les illusions urbaines. Avec son livre ''A l'ombre des nœuds'', Nicole Mbala fait part à dix femmes inspirées par le confinement mondial. Etienne Perez Epagna a, dans son ''Le rêve piégé'', traité de la question de la dignité humaine sur fond de foi, politique, trahison, et d'héritage colonial. Malachie Ngouloubi a présenté son recueil ''Félix Tshisekedi, racine du progrès''.

Pour cette édition, Emile Gankama (du roman); Etienne Pérez Epagna (de la reconnaissance); Weldy Telemine Kiongo dit ING (production littéraire); Ferréol Gassackys (de l'essai); Malachie Cyrille Ngouloubi (de la poésie) ont obtenu le Grand Prix Jean Malonga. Par la remise de ces diplômes et trophées, les organisateurs ont voulu saluer la puissance des mots, la beauté de la pensée et l'engagement de celles et ceux qui font vivre le livre comme vecteur de mémoire, de dialogue et d'avenir.

Emile Gankama a dédié son prix à Jean Malonga, premier écrivain Congolais qui aurait eu 118 ans aujourd'hui: «Nous célébrons les 40 ans de sa disparition, et je suis honoré de recevoir ce prix, mais avec toute l'humilité possible». Pour sa part, Weldy Telemine Kiongo a dédié son prix «à ses parents et au DG Maixent Raoul Ominga qui l'a toujours encouragé à écrire, et lui a permis de débuter cette aventure du livre».

Huit ans après son lancement, Florent Sogni Zaou a rassuré : «Malgré le format réduit, nous avons réussi à préserver l'esprit de la RELICO, celui du partage et de la découverte».

Alain-Patrick MASSAMBA

PUBLICATION

Octave Mouandza décrit la société contemporaine dans ''Longue vie pour rien''

L'histoire littéraire congolaise vient de s'enrichir avec une nouvelle publication ''Longue vie pour rien'' d'Octave Mouandza, poète, nouvelliste, directeur départemental des arts et des lettres de Brazzaville. L'œuvre a été présentée et dédicacée, mercredi 24 septembre 2025 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, à l'occasion de la rencontre littéraire.

Octave Mouandza dedicaçant son ouvrage

Publié aux éditions Muse et composé de 82 pages, ce recueil de nouvelles est une somme de sept nouvelles qui dépeint de manière truculente la vie de petit gens. Selon Prospère Descieux Bassaboukila, le critique littéraire, «il traite des réalités inhérentes à la vie. Il raconte des vies, les scènes de vie des hommes de nos terres profondes. Le titre ''Longue vie pour rien'' est un titre thématique qui peut paraître comme une somme d'investigation personnelle de différents héros multiplier par zéro. Dans ce livre, on parlerait d'une nouvelle de fictio-réalité, dans la mesure où l'ensemble des récits certes fictifs s'inspirent de la réalité. Les différents récits obéissent à une représentation chronologique. L'originalité de ce recueil de nouvelle réside dans les différentes chutes qui ne sont pas des situations finales, mais plutôt une sorte de leçons morales».

L'archétype narralogique de ''Longue vie pour rien'', «se base aussi sur un éventail de thématiques comme la misère, la violence juvénile en milieu scolaire, l'exode rural, les mœurs villageoises, les croyances mystiques, le manque d'emploi, les questions liées à la gestion des naissances. Les récits se déploient dans un univers fictif au toponyme en même temps réel et imaginaire», poursuit le critique littéraire.

Pour l'abbé-écrivain Aubin Banzouzi, préfacier, «le titre du livre n'est attribué à aucune nouvelle éponyme. C'est plutôt une feinte littéraire qui s'explique à la chute de la nouvelle inauguratrice du recueil. ''Pont Loudoumi'', nouvelle mettant en lumière l'absurdité des violences scolaires et juvéniles des cités contemporaines. Quand l'avenir se meurt avant sa pleine réalisation, au grand dam du regard culpabilisant des personnages séniles, l'échec éducationnel d'une société est patent. Sans apporter des réponses, l'écrivain interroge les consciences sur la responsabilité de tous pour bâtir une société meilleure en reconsidérant les valeurs promotrices de la vie et du bien commun».

Ainsi, explique-t-il, «la cuvée du Roi Mazala'' jusqu'au ''Paradis de la 713-Blanche'' après avoir enjambé les quartiers brazzavillois du ''Plateau de 15 ans-Moungali-Combattant'', qui débouchent sur la ''Lucarne de Mbaya'', le lecteur découvre avec grand plaisir l'ambiance lugubre et mirobolante des fresques créées par une plume émergente d'un poète qui s'essaie avec aisance à la prose narrative en accouchant d'une œuvre fictionnelle riche anthropologiquement et témoin de l'histoire contemporaine».

D'après Octave Mouandza, «ce recueil de nouvelles décrit avec humour et esthétisme atypique, une partie de la société contemporaine».

A.-P.M.

MUSIQUE

Reddy Amisi a offert un spectacle d'exception à Brazzaville Avec quarante ans de carrière présentement, Reddy Amisi ''Baïlo Canto'' a offert à ses fans de Brazzaville un spectacle d'exception, le samedi 13 sep-

tembre 2025 au Radisson Blu. Ce concert n'a pas seulement été un rendez-vous musical; il a été un hommage vibrant à la culture congolaise. L'artiste a revisité les grandes étapes de sa carrière, faisant redécouvrir aux anciens et dévoilant à la nouvelle génération son répertoire emblématique: Mayase; Injustice; Rendez-vous; Prudence; Libala; Bomengo.

-Elveronne Ndinga a ébloui le public au palais des Congrès

Elle est l'une des plus grandes voix de la musique congolaise et leader incontestée du mouvement *''Afro kingoli''.* **Surnommée Miss, l'artiste a livré un concert inédit et inoubliable, riche en émotions et en musique, samedi 20 septembre dans la mythique salle des Congrès du palais**

portant la même appellation à Brazzaville. Elle a fait découvrir en live sa puissance vocale et ses œuvres qui ne cessent de marquer le quotidien des mélomanes de la bonne musique.

-Makhalba Malecheck a été à la hauteur de l'évènement

Le 21 septembre, Makhalba Malecheck était en concert à l'esplanade du palais des Congrès de Brazzaville. Entre ambiance tropicale et engagement social, l'évènement a été l'un des temps forts de la scène urbaine congolaise devant un public venu très nombreux et acquis à la cause de l'artiste. Sur scène, il a interprété ses titres les plus emblématiques, et le public a aussi découvert des extraits inédits de son prochain projet attendu. Le rappeur a été à la hauteur de l'évènement.

-Rumba symphonique: l'OSEB a électrisé le palais des Congrès

Les premières notes ont résonné dimanche 21 septembre 2025 sous la voûte du palais des Congrès de Brazzaville. Dans la pénombre, l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB) a installé une atmosphère à la fois solennelle et festive. Dirigé par le maestro Josias Ngahata, l'ensemble a livré une relecture orchestrale de standards populaires.

A.-P.M.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879; 04 0281395
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com
mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

MONT CARMEL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE: CINQ MILLION (5.000.000) F CFA
SIEGE SOCIAL: AU N° 1265, AVENUE LOUTASSI PLATEAU DES 15 ANS, MOUNGALI, BRAZZAVILLE
RCMM CG-BZV-01-2001-B13-00056
REPUBLIQUE DU CONGO

MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU, en date à Brazzaville du 22 Août 2025 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo en date du 24 Septembre 2025, sous Folio 167/016 n°4745, il a été procédé à la Mise à Jour des Statuts de la société «MONT CARMEL».
L'Associé Unique a approuvé au courant de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Juillet 2025, les Cessions de certaines parts sociales de Monsieur BOTSEBE Norbert au profit de: Monsieur MAKAMBALA France Bety, Madame BOTSEBE MATSENGUE René Prisca, Monsieur BOTSEBE Luc Hammuel Desty. Monsieur BOTSEBE David Prince Orly. Elles ont été réalisées en les formes suivantes:

1. Vente de Deux Cent Cinquante (250) parts sociales d'une valeur de Dix Mille (10.000) FCFA, à Monsieur MAKAMBALA France Bety;

2. Vente de Cinquante (50) parts sociales d'une valeur de Dix Mille (10.000) FCFA, à Monsieur BOTSEBE David Prince Orly.

3. Vente de Cinquante (50) parts sociales d'une valeur de Dix Mille (10.000) FCFA, à Madame BOTSEBE MATSENGUE René Prisca;

4. Vente de Cent (100) parts sociales d'une valeur de Dix Mille (10.000) FCFA, à Monsieur BOTSEBE Luc Hammuel Desty;

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal, des Cessions de parts sociales et de la Mise à jour des Statuts ont été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA- ILAHOU

ANNONCE LEGALE

LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE DE SERVICES D'AUTOMOBILES
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social : Avenue Linguisisi Pembelet, à côté du restaurant italien, centre-ville,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2025-B12-00101

Suivant procès-verbal en date du **15 septembre 2025 enregistré à Pointe-Noire le 22 septembre 2025,** sous **le folio 173/6 N°2243**, les associés de la société «SOCIÉTÉ CONGOLAISE DE SERVICES D'AUTOMOBILES», immatriculée au RCCM sous **CG-PNR-01-2025-B12-00101**, ont décidé ce qui suit :

PREMIÈRE RÉSOLUTION: CLÔTURE DE LA LIQUIDATION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de la liquidation et sur le compte définitif de liquidation, constate qu'aucun remboursement des parts sociales ne pourra être effectué.
Cette résolution est adoptée par l'assemblée générale

DEUXIÈME RÉSOLUTION: POUVOIR POUR FORMALITÉ
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités afférentes à la résolution ci-dessus adoptée.
Cette résolution est adoptée par l'assemblée générale

Fait à Pointe-Noire, le 23 septembre 2025

Pour avis

Le Liquidateur

SOCIETE MSB HOLDING GROUP
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F CFA
Siège social : Ngoyo, arrêt 2 conteneurs, après Globaline,
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant procès-verbal en date du 15 septembre 2025 enregistré à Pointe-Noire **le 22 septembre 2025, sous le folio 173/7 N°2244**, l'associé unique de la société «**SOCIETE MSB HOLDING GROUP** », immatriculée au **RCCM sous CG-PNR-01-2024-B13-00081.**, à décidé ce qui suit :

PREMIÈRE RÉSOLUTION : CLÔTURE DE LA LIQUIDATION
l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de la liquidation et sur le compte définitif de liquidation, constate qu'aucun remboursement des parts sociales ne pourra être effectué.
Cette résolution est adoptée par l'associé unique

DEUXIÈME RÉSOLUTION : POUVOIR POUR FORMALITÉ
l'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités afférentes à la résolution ci-dessus adoptée.
Cette résolution est adoptée par l'associé unique

Fait à Pointe-Noire, le 23 septembre 2025

Pour avis
Le Liquidateur

PMB-ECA
Société d'expertise Comptable & Audit

AVIS

ABS EUROPE LTD SUCCURSALE
SUCCURSALE au capital de 1 000 000 XAF,
Immeuble la Roche, rue Côte Matève, quartier Cq 101 Centre-ville A,
Arrondissement 1 E.P LUMUMBA, Pointe-Noire.

Aux termes du procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2025, l'associé unique, la société **ABS EUROPE LTD**, au capital de 1 000 000, Immeuble la Roche, rue Côte Matève, quartier Cq 101 Centre-ville A, Pointe-Noire, a décidé la dissolution sans liquidation de la société ABS EUROPE LTD SUCCURSALE par application de l'article 25 du Titre VI des statuts. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société **ABS EUROPE LTD SUCCURSALE** à la société **ABS EUROPE LTD,** à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Mention en sera faite au RCCM de Pointe-Noire.

CABINET
CONSEIL EN GESTION JURIDIQUE ET FISCALE « CGJF »
Société à Responsabilité Unipersonnelle au capital de 1 000 000 de F CFA
Avenue Bitelika Ndombi, Route de l'Aéroport
Pointe-Noire, République du Congo
Tél : 05 037 72 52/06 852 08 38

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale: **CONNELEC CONGO**
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Objet social : Commerce de gros de machines, d'équipements et fourniture, réparation de machines et d'équipements professionnels, autres activités spécialisées, scientifiques et technique, conseil de gestion, divers.
Siège social: Base Industrielle, 57 Rue BOUITY Pierre
Durée: 99 ans
Capital social: 1.000.000 F CFA
Gérance: **MBEMBA MAMPOUYA Davy Rodrigue**
La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B12-00097**

Fait à Pointe-Noire, le 24/09/2025

Pour insertion légale.

PANC
REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

Appel d'Offres N°	**AON N°CG-75-PANC-T24**
REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PUITS, AMENAGEMENT DES FORAGES D'EAU, INSTALLATION DES CITERNES EN HIPPO	
Projet	Projet Agroforesterie Nord Congo
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Economie Forestière (MEF)
Pays	République du Congo
Crédit et don N°	(Prêt n°TF B5388 , don n°TF B6091)

Objet : Report de la date limite de dépôt des offres

Mesdames, Messieurs les soumissionnaires,

Faisant suite aux demandes de clarifications et afin de permettre à l'ensemble des soumissionnaires potentiels de disposer d'un délai suffisant pour la préparation et la soumission de leurs offres dans les meilleures conditions, l'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo a décidé de proroger la date limite de dépôt des offres pour l'Appel d'Offres National susmentionné.
En conséquence, l'article IS25.1 des DPAO relatif à la date limite des offres est modifiée comme suit :

L'ancienne date limite de dépôt des offres fixée au 27 septembre 2025 à 12h00 (heure locale) est reportée au : 10 octobre 2025 à 12h00 (heure locale).
Toutes les autres conditions, spécifications et modalités contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) demeurent inchangées et restent pleinement en vigueur.
Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée dans le Dossier d'appel d'offres avant la nouvelle date et heure limites.
Nous vous prions de bien vouloir prendre note de cette modification.

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2025

Corine Victorine ONDZE DICKELET
Coordonnatrice PANC

DISPARITION

Itsa, l'inoubliable dribbleur

Gilbert Itsa, dit ''Milou'', vous connaissez ? L'ancien sociétaire du CARA et de l'équipe nationale était rentré dans le rang, sans sortir du giron du football congolais.

Il y a douze ans, exactement samedi 22 juin 2013, nous avions fait irruption au domicile de cet ailier gauche, rue Batéké à Poto-Poto. Il avait saisi notre présence pour raconter sa carrière débutée sur les terrains vagues.

Né le 28 décembre 1949 à Fort-Rousset (aujourd'hui Owando), d'un père fonctionnaire. Gilbert Itsa est sorti du Stade de la Grande école de Poto-Poto, dans les rangs d'Elite, une équipe de foot-pelote. Deux de ses coéquipiers deviendront ministres: Pierre Oba et Henri Ossébi. Le stade Yougos de Bacongo accueille également Gilbert Itsa, alors élève interne au Lycée Savorgnan-de-Brazza (de la 6e à la Terminale). Sociétaire de Squadra Azzurra, l'équipe qui a révélé avant lui le maréchal Dzabana ''Jadot'', Itsa fait le mur les jours de match pour aller ensorceler le public, tout à côté. Il y évolue aux côtés de Oscar Mananga ''L'enfant de l'homme'' et bien d'autres joueurs. Un tremplin, en réalité, qui lui ouvre grandes les portes du CARA dont il portera la vareuse à partir de 1965. Aux côtés d'Emmanuel Mayanda, Gilbert Makouana ''Bolida'', Bosco Moukassa ''Mustang'', Mfoutika ''Janot'', Ngassaki ''Lénine'', Alphonse Yanghat, André Mbouta-Bella, Gaston Nganga-Mwivi, Ngoko-Banga, Mbemba ''Bellard'', Makani ''La Mama'', Eugène Dibantsa ''Tiya-le-feu'', etc.

Sur la pelouse, Gilbert Itsa fait la différence par sa classe. Il

Itsa (accroupi, en 3è position) lors du match Congo-FC Santos du roi Pelé, en 1969

promène une aisance et un calme insolents. Sa touche de balle est d'une rare pureté, et son pied gauche, diabolique. Son style chatoyant donne des démangeaisons à ses adversaires. On comprend qu'il soit la cible favorite des ennemis du beau jeu. Son sens du but et sa puissance de tir font de lui un buteur. Cerise sur le gâteau, il marque des buts sur corner direct. Quel régal pour les petits yeux du public !

Gilbert Itsa interrompt sa fulgurante ascension en 1971 pour ses études en France. Il y obtient une licence et une maîtrise en sciences juridiques à la Fac de droit de Paris VIII. Il passe aussi à l'Institut de criminologie de Paris, au Panthéon. Mais le ballon l'accapare. Il joue à Maison Alfort (1971-1973), puis à Juvisy (1974-1977) et à Marc-en-Bareul (1977-1978). Pendant les vacances, il revient au pays donner un coup de main au CARA, son club.

Devenu policier, Itsa intègre bien malgré lui l'Inter Club en 1978, dispute quelques matchs et, brutalement, met fin à sa carrière. Il a, à peine, 29 ans.

''Milou'' a été international de

Gilbert Itsa en 2025

1969 à 1975. Ses meilleurs souvenirs restent le match Congo-FC Santos du roi Pelé en 1969 et les misères faites au CS Imana, à Kinshasa, en 1975 sous les couleurs du CARA.

Nous avons appris, par un communiqué laconique, vendredi 26 septembre 2025, la mort à l'hôpital central des armées de Gilbert Itsa.

A ses coéquipiers et à toutes celles et ceux qui l'aimaient, La Semaine Africaine adresse ses plus vives condoléances.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

L'aventure continentale se poursuit pour l'AS Otohô

Sous la houlette de son nouvel entraîneur malien Sékou Seck, l'AS Otohô a décroché, dimanche 27 septembre 2025 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, sa qualification pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Aux dépens de Primeiro d'Agosto d'Angola qui l'a contraint au match nul (0-0).

L'équipe du président Maixent Raoul Ominga avait fait un pas important vers l'accession à l'étape suivante en allant l'emporter 2-1 à l'aller, à Luanda. Elle doit donc son passage au tour suivant à cette victoire. La veille du match retour, Sékou Seck avait prévenu, qu'il fallait s'attendre à un match difficile.

Difficile, il l'a été car les Angolais, contrairement au match aller, ont modifié leur dispositif sur le terrain. Ils ont densifié leur milieu de terrain au point de pousser celui d'Otohô à déjouer. Reste que les Congolais ont été intraitables en défense. Même en manquant de réalisme en attaque - un pénalty raté à la 44e minute de jeu - ils ont tenu bon.

La page suivante,

Ferroviario de Maputo

Conscient du bon début de campagne africaine, Sékou Seck ne veut surtout pas s'enflammer. Il préfère jouer la carte de la concentration, car le 18

L'AS Otoho affrontera Clube Ferroviario (Mozambique) au 2ème tour

octobre prochain à Maputo, l'AS Otohô sera accueillie par un représentant mozambicain, Clube Ferroviario. A la porte de la phase de poules, l'AS Otohô entend saisir sa chance en recevant son adversaire au match retour à Brazzaville.

A l'opposé de l'AS Otohô, l'AC Léopards de Dolisie, représentant du Congo en Ligue des champions, a échoué à se qualifier à l'extérieur et a été éliminé par Black Bulls du… Mozambique. Après voir concédé un nul (0-0) à l'aller, à Brazzaville, les Fauves du Niari ont contraint également leur adversaire au match nul sans but, avant de s'incliner pendant la séance des tirs au but (4 tirs au but à 3). Un résultat fâcheux. Ils quittent donc la compétition au stade du premier tour préliminaire.

Franck SOUAPIBOU

A VENDRE
QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON
3 chanmbres - Salon - CuisineEau - Electricité
Tél: 05 392 98 96

IN MEMORIAM

Pauline MOUSSSOUNDA

29 septembre 2024-29 septembre 2025

Cela fait exactement 1 an, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à Lui sa servante ***Madame BOUNSOUNGOU née MOUSSOUNDA Pauline.***

1 an déjà, la marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher et aimé.

En cette date commémorative de sa disparition, le Commissaire colonel major Jean Achille Willy BOUNSOUNGOU et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour cette femme de cœur.

Maman, tu resteras à jamais gravée dans nos cœurs et Merci à Dieu pour ton passage sur la terre des vivants.

Une messe a été dite en sa mémoire le dimanche 28 septembre 2025 en la paroisse Saint-Michel de Goma Tsétsé à 10h00.

''Maman, que ton âme repose dans la paix du Seigneur''

VOLLEY-BALL

Trop de forfaits à Brazzaville

Les championnats des nations Zone 4 de volley-ball à six qui se sont disputés à Brazzaville, du 29 septembre au 2 octobre 2025, ont été marqués par une cascade de forfaits. Cela pourrait annihiler les efforts de redynamisation de cette discipline qu'entreprennent en Afrique centrale depuis quelque temps les dirigeants de la Fédération congolaise de volley-ball et ceux du bureau de la zone.

La compétition a connu une participation médiocre. Sur les huit pays membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, Tchad, Sao Tomé et Principe), seuls trois (Cameroun, RCA et Congo) ont en effet délégué des équipes masculines et deux (Cameroun et Congo) des équipes féminines. Les autres pays ont désisté contre toute attente. *«Ces forfaits sont des entraves sur le chemin de la réalisation des objectifs de la zone 4»,* regrette un dirigeant de la zone. *«Des entraves dont il faut être conscient pour se donner mission de les combattre»,* souligne-t-il.

Certains pays ont justifié leur forfait en évoquant des difficultés financières ou d'organisation. Il en est ainsi depuis une décennie. Le risque est grand, de décourager Brazzaville qui a pris l'engagement d'abriter la plupart des compétitions zonales, en clubs comme en nations. La majorité des pays sont absents, et ce sont souvent les mêmes pays qui sont présents. Rien ne permet de penser que le Congo persistera à accepter d'abriter ces compétitions, si les autres pays et fédérations ne font pas l'effort d'honorer leur engagement.

Cela étant dit, la compétition s'est déroulée sans incident. Les vainqueurs ont décroché leurs tickets pour la phase finale du CHAN prévu en 2026. Nous reviendrons sur le bilan de la compétition.

Jean ZENGABIO